



# TRIBUNE

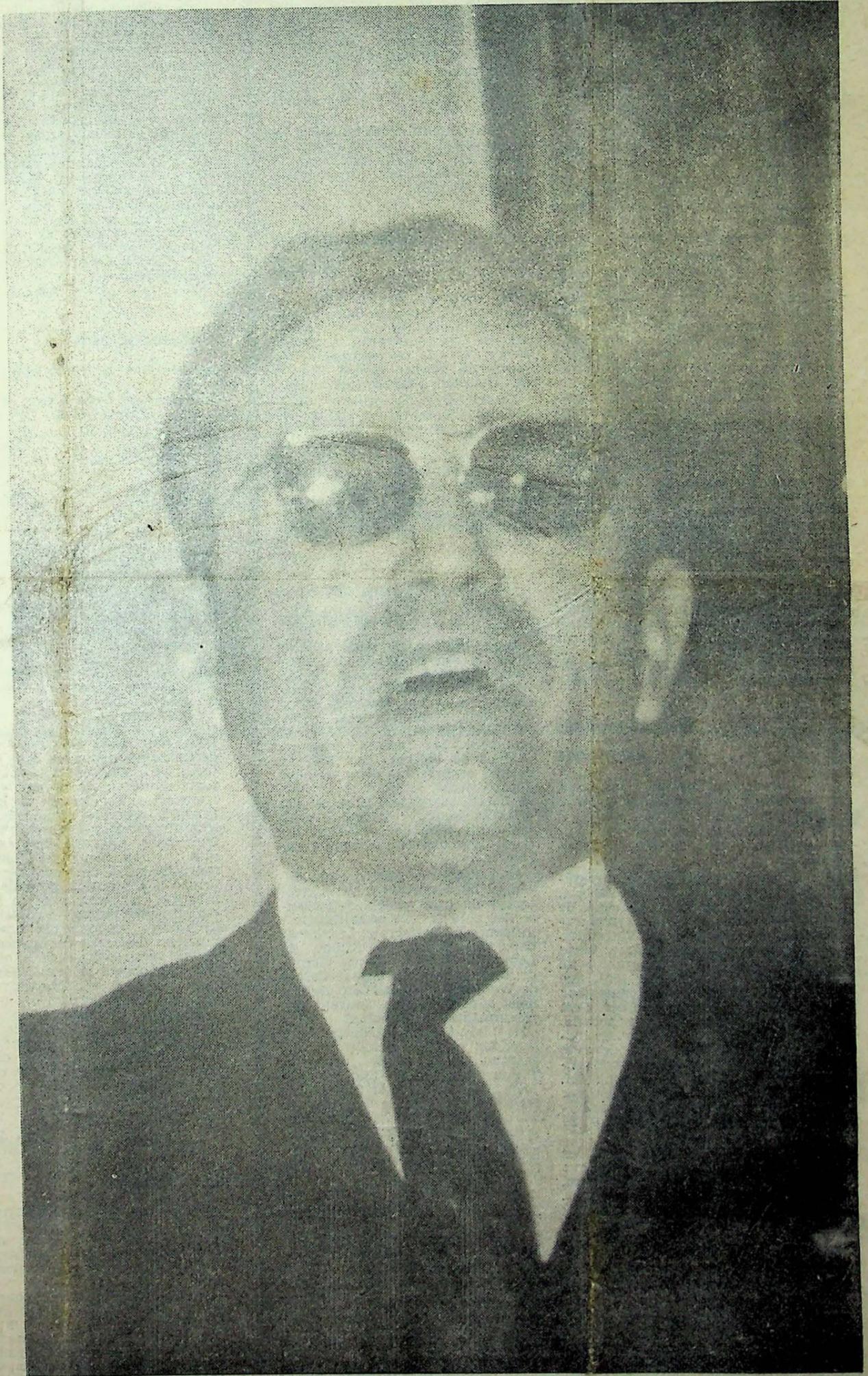
Hebdomadaire du parti

# Socialiste **unifié**

NUMÉRO 107  
23 JUIN 1962

0,40 NF

- **Avant tout :  
liquider la coopération fasciste**  
(Page 3)
- **La bataille dans  
le secteur public**  
(Page 4)
- **La Cinquième  
République et les  
libertés**  
(Pages 6-7)
- **Les étudiants**  
(Page 9)
- **Cinéma : Les oli-  
viers de la justice**  
(Page 11)



(Keystone.)

**BEN KHEDDA AU CAIRE :**  
« Créer les meilleures conditions matérielles et morales pour l'autodétermination ».

# Où en est la S.F.I.O. ?

## Des structures superficiellement modifiées

— Le congrès :  
Il se réunit désormais tous les deux ans (nouvel article 20 des statuts).  
— Le comité directeur :  
Le congrès national de mai 1961 a admis que si une minorité obtenait 20 p. 100 des mandats, elle aurait droit à un nombre de sièges proportionnel aux voix obtenues, bien que l'élection ait toujours lieu au scrutin majoritaire (liste unique) — cf article 32. Depuis 1956, le comité se réunit une fois par mois. Il comprend 45 membres, dont 20 parlementaires.  
— Le bureau du parti :  
D'après les statuts, il n'a pas de rôle politique ; en fait, il exerce des fonctions politiques toujours plus nombreuses et importantes, souvent par délégation du comité directeur. C'est désormais le comité qui a des activités administratives. Le cumul des fonctions de membre du bureau et de parlementaire, voire de ministre, reste possible.  
— Le secrétariat général :  
Il a été réorganisé en décembre dernier. Voici quelle est la « répartition des activités » d'après le Bulletin intérieur du parti : Guy Mollet, secrétaire général ; Georges Brutelle, secrétaire général adjoint, chargé de la coordination ; Victor Provo, trésorier général ; Robert Fouquart, secrétaire du comité directeur ; Christian Cailliet, secrétaire aux questions administratives ; Ernest Cazelles, secrétaire général adjoint, chargé des fédérations et des relations syndicales et coopératives ; Pierre Herbaut, secrétaire général adjoint, chargé du secrétariat à la propagande et à la presse ; André Bidet, secrétaire aux questions africaines et malgaches, chargé des T.O.M. et D.O.M. ; Robert Pontillon, secrétaire aux questions internationales ; Joseph Begarra, secrétaire chargé de la documentation, de l'éducation et de l'information. Les secrétaires « sont choisis par le secrétariat général en fonction des besoins ». Ils peuvent être ou non membres du comité directeur, qui est informé des désignations.

## Des tendances inavouées

D'après les statuts, elles sont interdites. En réalité, il y en a trois :  
— celle « de centre » : les leaders sont Guy Mollet et Leenhardt ;  
— celle d'extrême-droite, représentée notamment par Lacoste, Lejeune et Lamousse (sénateur de la Haute-Vienne). Pour avoir participé au Colloque de Vincennes, Lacoste n'eut qu'un blâme. Cette tendance « Algérie française » ne représentait, en janvier 1961, que 9,4 p. 100 des adhérents. Mais pour un parti qui se dit socialiste, c'est beaucoup. Son audience actuelle semble fléchir. Elle demeure cependant bien implantée dans le Lot, la Haute-Vienne, les Pyrénées-Orientales et la Somme (cf. l'étude de Mlle Renée Roblet sur les « forces politiques face au référendum » à la faculté de Droit de Paris) ;  
— celle « de gauche », dont les élus au comité directeur sont : Gazier, Fuzier, Pineau, Palmero, Weil-Raynal, Mardel et Métayer. En janvier 1961, elle « recueillit le quart des suffrages, dont ceux des fédérations des Basses-Alpes, de la Haute-Marne, du Morbihan et de la Sarthe » (Mlle Roblot).  
Depuis janvier, les minoritaires de droite et de gauche se sont rapprochés de la majorité. Au conseil national du mois de mars, le oui a été adopté par 2.972 mandats contre 4 et 9 abstentions. Seuls 107 mandats se sont portés sur l'abstention. Ce rapprochement s'est fait soit par « réalisme », comme le prétendait Defferre, soit par « résignation », comme l'avait Pineau, en déclarant que « de toute façon nous ne donne-

rons pas beaucoup plus à de Gaulle que ce qu'il a déjà ». Au conseil national de Puteaux de mai, la tendance d'extrême droite n'a recueilli que 37 mandats, alors que la résolution adoptée en obtenait 2.920. Il est vrai que cette résolution, qui a été votée par « les gauchistes », est plus critique vis-à-vis du gouvernement.

## Une presse qui s'anémie

— Le Populaire n'est plus quotidien ; il ne paraît que quatre fois par semaine. Une souscription a été ouverte qui permettrait au journal de redevenir quotidien en septembre. Gérard Jacquet vient d'être nommé directeur de la publication. Ce poste n'avait été occupé que par Léon Blum et Robert Verdier.  
— Le Populaire Dimanche : Le tirage baissant régulièrement, la fusion du Populaire-Dimanche et de Démocratie 61 a été décidée l'année dernière.

## L'implantation sociale

Le parti ne recrute guère, et quand il recrute, c'est dans les milieux de droite. On évalue le nombre de ses adhérents à 60.000 (cours sur « la vie politique et les partis en France depuis 1940 », de l'Institut d'Etudes politiques).

La S.F.I.O. est « vieille » : 70 p. 100 des adhérents ont plus de 40 ans, 40 p. 100 environ ont plus de cinquante ans. C'est un parti de fonctionnaires : ils constituent 25 p. 100 des adhérents et 40 p. 100 des dirigeants. Le noyau le plus nombreux des adhérents est constitué par des salariés (60 p. 100) mais dont moins de 15 p. 100 sont des ouvriers.

## L'implantation géographique

Les « fiefs » du parti sont le Nord, le Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône, la Haute-Vienne, l'Aude, la Haute-Garonne, la Seine-et-Oise, le Var. Ces fédérations ont droit, respectivement, à 419, 411, 376, 228, 81, 75, 72, 68 et 67 mandats. Les quatre premiers avaient 99 délégués sur 329, au dernier congrès. Les deux premiers départements, le Nord et le Pas-de-Calais, regroupent 20 p. 100 des effectifs du parti. « C'est le parti des chefs-lieux de canton et des chefs-lieux d'arrondissement » (M. Duverger).

La plupart des sections sont devenues de véritables comités électoraux du type radical. L'influence de ces notables est grandissante : influence de Defferre et Leenhardt dans les Bouches-du-Rhône, de Lamousse dans la Haute-Vienne, de Mollet dans le Pas-de-Calais, de Weil-Raynal dans l'Oise, de Benoist dans la Nièvre... Souvent, des personnalités s'opposent entre elles : ainsi, dans la Nièvre, Léon Bondoux et Léon Benoist. La remarque de Duverger, dans les Temps Modernes, en 1955, est toujours valable : « Les fédérations sont toutes puissantes dans le choix des candidats et les vieux militants y sont les maîtres. Il faut faire ses classes dans le parti avant d'espérer quelque promotion ».

## Les électeurs

Depuis 1951, le parti obtient aux élections un pourcentage de suffrages sensiblement égal à 15 p. 100. Comme les adhérents, les électeurs sont, pour la plupart, des salariés et, parmi ceux-ci, des fonctionnaires. Fauvet constate cependant que la S.F.I.O. recrute dans tous les milieux sociaux. Les catégories sociales aisées y sont largement représentées. Cette clientèle peut lui échapper facilement et se réfugier dans le camp poujadiste. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé en 1956.

(A suivre).

## Conférence de presse F.L.N. à Paris

A la suite des manifestations algériennes contre la reprise en France, « des sévices, des brutalités et de la répression » contre la communauté algérienne par la police de M. Papon, manifestations qui, bien que pacifiques, furent elles aussi sauvagement réprimées, une conférence de presse fut convoquée à la salle de la Mutualité, le 13 juin 1962, par les délégués du G.P.R.A.

Le fait le plus notable de cette conférence paraît être ce passage de la déclaration de M. Zitouni, directeur d'Algérie-presse-service, au nom du G.P.R.A. :

« La révolution et le peuple algérien n'accepteront pas que la répression policière continue de s'abattre impunément sur les Algériens résidant dans ce pays. »

La déclaration lue par M. Zitouni se borne ensuite à avertir le gouvernement français que s'il « ne prend pas d'urgence des mesures permettant à la colonie algérienne de vivre dans d'autres conditions que celles de l'insécurité et de la terreur, le G.P.R.A. se verrait dans l'obligation de procéder à un éventuel dégageant de ses nationaux vivant en France ».

Mais il est clair que le mot clé de la déclaration est le mot « impunément » que nous avons souligné. Le Pouvoir et sa police ne s'y sont pas trompés puisque, depuis, la répression a marqué un temps d'arrêt fort significatif.

Albert Roux.

## Comment sont accueillis les rapatriés

(Aéroport de Lyon-Bron : juin 1962. Correspondance T.S.)

LA façon dont son accueillis les Français rapatriés d'Algérie à Bron mérite d'être connue de tous.

Alors que diverses organisations, dont la Cimade et le Secours catholique ont entrepris un vaste mouvement de solidarité et d'aide aux rapatriés, la plupart de ces rapatriés sont, à leur descente d'avion, littéralement « kidnappés » devant les membres des organisations citées précédemment par des individus porteurs de l'insigne pied-noir !

Tout laisse supposer d'ailleurs que beaucoup de ces individus sont membres de l'Association des Rapatriés d'Afrique du Nord, groupement dont l'orientation politique à droite n'est un secret pour personne.

Les jeunes, les étudiants, en particulier, les hommes et les femmes valides sont alors emmenés vers des destinations inconnues dans des voitures qui traversent souvent Bron à toute allure en klaxonnant « Algérie française ». Une preuve de leur destination inconnue est fournie par un avis des services d'accueil aux rapatriés paru dans Le Progrès du 17 juin : « ...De nombreux chèques qui sont envoyés à des rapatriés reviennent à la Délégation générale avec la mention « Inconnu » ou la mention « Parti sans laisser d'adresse... » Ceci laisse supposer que nombre de rapatriés déclarent de fausses adresses aux services d'accueil, et que d'autres se chargent de leur fournir gîte, couvert, argent et même travail dans une quasi-clandestinité.

Quelques questions : que préparent les pieds-noirs ? Ont-ils l'intention de quadriller clandestinement la France dans le but d'une offensive ultérieure des activistes ? Et que font les « autorités » (?) contre cet état de fait ?

(Au service de l'école laïque)

## Le Congrès des délégués cantonaux

DU 15 au 17 juin, les délégués cantonaux réunis à Vichy ont tenu leur congrès national annuel.

Créées par la loi de 1886 pour défendre l'école publique, les délégations cantonales avaient, avec le temps, pris l'allure d'une institution vénérable et, le plus souvent, symbolique. Sous la dynamique impulsion de leur président fédéral, M. Georges Bonnaire, les délégués cantonaux ont repris conscience et souci du rôle qui peut être le leur en une époque où l'action de l'école publique est battue en brèche par une série de textes législatifs : loi Marie, loi Barangé, loi Debré, dont les effets pernicioeux et

perfidés vont au-delà des textes eux-mêmes.

De bout en bout, nous avons plaisir à le souligner, congrès vivant, animé, qui fut marqué notamment par les exposés de notre ami Jean Binot, qui développa le thème : « Les enseignants, avenir de la nation », et de M. Georges Berlia, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, qui analysa le principe de la loi Debré, faisant apparaître qu'elle repose sur une double notion juridique, l'une restrictive à l'égard de l'enseignement public, l'autre, extensive, en faveur de l'enseignement confessionnel.

Le congrès a été suivi d'une cérémonie aussi émouvante que sobre aux Malavaux, lieu dit proche de Vichy où fut assassiné par la milice de Pétain le ministre de l'Education nationale Jean Zay.

En présence de Mme Madeleine Jean-Zay, de courtes allocutions furent prononcées, notamment par M. Georges Bonnaire, notre ami Jean Binot et M. Pierre Cot, ancien ministre et collègue de Jean Zay dans le gouvernement de Front Populaire que présidait Léon Blum.

Jean-François DAZY.

## NECROLOGIE

Nos camarades Pierre Roux, membre de la Commission exécutive fédérale du Puy-de-Dôme, et Marie Roux viennent d'avoir la douleur de perdre leur mère.

Nous leur adressons le témoignage de notre fraternelle sympathie dans cette douloureuse circonstance.

## Le B.N. du P.S.U. communique :

Justement ému par la situation dramatique où s'est volontairement placé le vieux militant libéraliste Louis Lecoq, qui poursuit depuis le 1<sup>er</sup> juin sa grève de la faim pour obtenir du Pouvoir qu'il tienne enfin sa promesse d'un statut en faveur des objecteurs de conscience, dont plus de cent sont actuellement détenus — promesse faite il y a trois ans.

Le P.S.U. s'associe à l'effort de tous ceux qui veulent voir aboutir une solution d'équité analogue à celle entrée en vigueur depuis longtemps dans de nombreux pays ; seule une telle solution peut interrompre le geste de Louis Lecoq, dont les jours sont en danger.

D'autre part, en ce qui concerne les réfractaires à la guerre d'Algérie, insoumis, déserteurs, militants anticolonialistes poursuivis, détenus ou exilés, le P.S.U. réclame avec la même insistance l'arrêt des poursuites, la libération des emprisonnés, le libre retour en France des exilés ; il rappelle en outre que ceux astreints aux obligations militaires ont accepté d'ores et déjà de s'y soumettre, dès lors qu'il ne s'agit plus de faire la guerre au peuple algérien — et à condition que la situation juridique de tous soit immédiatement et globalement révisée.

13 juin 1962.

## Le billet de Jean Binot :

### Les animaux malades de la peste

S'IL est vrai, comme on le proclame, que les enrégés sont parvenus au bout de leur fureur, alors on peut penser que par degrés, leur fièvre va décroître et qu'ils vont recouvrer peu à peu la faculté de voir les choses comme elles sont ?

Il n'est donc pas interdit d'espérer que, passant en revue les écoles éventrées, les bibliothèques incendiées, les hôpitaux mis à sac, ils n'en viennent à se poser la plus simple des questions : pourquoi donc avons-nous fait cela ?

Quant à dresser le bilan des assassinats et des supplices, on n'ose souhaiter qu'il doive l'être — et pourtant !

De sorte que, dans le silence des ruines et des charniers, ils risquent de découvrir cette évidence, que de leur terre estropiée a pris son vol voici quatre ans, pour s'abattre sur la patrie dont ils se réclamaient, ce système à képi qui brasse le vent aux carrefours des sous-préfectures, et derrière la palpe des mots, dénature le grain des choses.

# Avant tout :

## LIQUIDER LA COOPERATION FASCISTE

**A** INSI DONC, après plus d'un mois de conversations, un accord a été finalement conclu dimanche dernier entre l'Exécutif provisoire algérien et certains représentants de l'O.A.S.

L'événement est étrange et surprenant à bien des égards. Du côté du F.L.N. et du G.P.R.A., on avait déclaré, et tout récemment encore, qu'il ne saurait être question de négocier un compromis avec des hommes et une organisation qui incarnaient la survivance de l'esprit colonialiste sous sa forme la plus inhumaine et la plus outrée.

Quant aux hommes de l'O.A.S., ils semblaient engagés irrémédiablement dans la voie de la folie criminelle, dans la fureur des meurtres et des destructions et, jusqu'au dernier moment, ils refusaient d'entendre parler des accords d'Evian et de l'Algérie indépendante. Et pourtant, l'accord a été conclu.

L'événement doit être apprécié à deux points de vue différents, selon qu'on raisonne sur ses conséquences immédiates pour l'Algérie ou sur ses répercussions dans la vie politique française.

Si les meurtres, les attentats et les destructions cessent dans les jours qui viennent, si l'exode des Européens est arrêté ou simplement ralenti, les nationalistes algériens auront gagné un pari fait au nom du réalisme politique. Les accords d'Evian n'ont pas été remis en cause. Le seul fait même que les dirigeants de l'O.A.S. ou même simplement une partie d'entre eux, aient accepté ou recherché la conversation est le signe d'un flottement, d'une division et d'une

lassitude parmi les Européens d'Algérie.

Il marque qu'aux yeux de beaucoup, il est désormais illusoire de s'accrocher désespérément à la formule de l'Algérie française. On ne peut s'empêcher de songer à tous les malheurs qu'il eût été possible d'éviter si les gouvernements français, ceux de la IV<sup>e</sup> République comme ceux du régime gaulliste, au lieu de toujours céder aux ultras, s'étaient efforcés de ramener les Européens d'Algérie au sens des réalités et les avaient éclairés sur les données véritables de leur situation. Du point de vue de l'Algérie donc, c'est un avenir très proche qui permettra de porter un jugement sur l'accord intervenu.

En ce qui concerne la politique intérieure française, nous voyons déjà comment l'événement est exploité par la droite et l'extrême-droite. N'oublions jamais que le phénomène O.A.S. a un double aspect. Il est d'une part la manifestation de la résistance colonialiste de la majorité des Européens d'Algérie.

Il est, d'autre part, pour certains de ses dirigeants et pour bon nombre d'hommes politiques français, un simple prétexte, un tremplin pour les luttes intérieures en France, un moyen de donner consistance à un mouvement fasciste. Et le danger vient surtout du fait que la « droite classique », même si elle n'approuve pas toujours totalement les méthodes de ses ultras, fera tout pour éviter de risquer la lutte ouverte contre eux. Elle cherche à ne pas se laisser diviser.

Tel est le sens qu'il faut attribuer aux

propos tenus par M. Duchet au congrès des Indépendants à Troyes. Evoquant la naissance possible d'un parti d'extrême-droite, il a déclaré : « Entre les forces de la gauche et une droite nationaliste qui se renforcera entre les Français d'Algérie livrés au désespoir, et les demi-soldes chassés d'une armée déchirée, le centre des Indépendants, s'il n'acceptait par une rénovation, risquerait de se perdre. »

D'où les campagnes pour exploiter, ici en France, l'accord intervenu à Alger.

On cherchera à s'en servir pour réintégrer dans la vie politique française les éléments fascistes, civils ou militaires. Tel est le sens de cette campagne pour la grande « réconciliation ». Comment, nous dit-on déjà, serait-il possible de refuser ici une amnistie que le F.L.N. lui-même a accordée en Algérie ?

A quoi nous devons répondre en rappelant le caractère véritable du prolongement de l'O.A.S. en France, et surtout en soulignant le fait qu'ici, sur un autre plan, celui de la politique intérieure, la lutte pour la liquidation du mouvement fasciste est loin d'être terminée, que la nature même du régime, par toutes ses équivoques comme par ses origines, entretient lui-même la menace.

Il ne saurait pour nous être question d'amnistie alors que nous sommes en pleine bataille et alors que tout geste de ce genre constituerait un renforcement des éléments pour qui le 13 mai et le régime gaulliste n'ont été qu'une étape dans la voie du fascisme.

Robert Verdier.

## Les nouveaux opposants prennent leur temps

**D** EUX événements politiques survenus au cours de la semaine dernière ont mis en lumière la tactique des partis qui, après avoir aidé le régime gaulliste à s'installer et lui avoir longtemps accordé leur appui, se séparent de plus en plus de lui et cherchent, sinon à entrer dans une opposition ouverte, du moins à se désolidariser de sa politique.

A l'Assemblée nationale, un débat sur la politique étrangère, prévu depuis longtemps, devait se dérouler le mercredi 13 juin. Depuis la conférence de presse du général de Gaulle et le départ des ministres M.R.P., il était devenu évident que la majorité de l'Assemblée est hostile aux conceptions du Président de la République sur l'Europe, la force de frappe, les rapports avec les Etats-Unis. Ce désaccord allait-il éclater à l'occasion du débat et, par suite, provoquer une rupture entre le gouvernement et l'Assemblée ?

C'est ce qu'il eût été logique d'attendre. Ce n'est pourtant pas ce qui s'est passé, car tout le monde a joué la comédie.

Les nouveaux opposants avaient, s'ils le voulaient vraiment, un moyen de mettre le cabinet Pompidou en minorité : ils pourraient déposer une motion de censure. Quant au gouvernement, il pourrait, de son côté, provoquer un vote « en engageant son existence » ainsi que le permet

la Constitution. Ni les uns ni l'autre n'ont eu recours à ces moyens. Les uns et les autres se sont contentés de jouer une comédie déshonorante.

Le gouvernement a fait parler ses représentants, le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères, devant un hémicycle aux trois quarts vide. Les nouveaux opposants se sont contentés d'un vote « à blanc » : il ont fait lire par le président de la commission des Affaires étrangères, M. Simonnet, un manifeste signé de 293 noms, M.R.P., S.F.I.O. et la presque totalité des indépendants. Lecture faite, ils se sont retirés.

La sinagré arrangait tout le monde. Elle arrangait de Gaulle qui ne veut pas pour l'instant d'une dissolution, veut continuer à user les partis traditionnels, et préfère procéder à un référendum sur les institutions à l'heure qu'il a choisie lui-même.

Elle arrangait aussi les opposants qui ne voulaient voir dans ce débat qu'une occasion non point d'affronter vraiment de Gaulle, mais de faire mûrir la combinaison esquissée lors du déjeuner de l'Alma. Trop compromis dans la mise en place du régime et empêtrés dans les contradictions où ils se sont mis par leur soutien à de Gaulle, ils songent moins à abattre le régime qu'à se « placer » pour la succession.

C'est le même état d'esprit qui s'est manifesté au congrès des indépendants, qui s'est tenu à Troyes à la fin de la semaine.

On a beau lire et relire les interventions les plus marquantes, on n'y trouve jamais rien d'autre que les critiques les plus vives contre le régime. Les uns condamnent sa politique algérienne, les autres sa politique européenne et ses mauvais rapports avec les Etats-Unis, d'autres encore l'usage du référendum, et les projets d'élection du Président de la République au suffrage universel.

En un mot, tout ce qui a été dit devrait conduire logiquement à une déclaration de guerre sans merci au général de Gaulle. Mais, ici encore, la logique a été tenue en échec. D'abord les indépendants ont besoin de refaire leur unité. Il s'en est fallu de peu, après tout, que la manœuvre tendant à les « casser » ne réussisse. Ils ont bien senti le danger. Alors, pour le moment, ils se bornent à rester ensemble pour rassembler des hostilités à de Gaulle qui n'ont pas toutes la même nature ou les mêmes mobiles. Ensuite, comme le M.R.P. et la S.F.I.O., les indépendants sont moins soucieux de lutter contre le régime que de le laisser subsister en le guettant à bonne distance pour voir venir l'heure des défaillances décisives. Tel est bien le sens du discours final

du président de leur groupe parlementaire, M. Bertrand Motte, qui a annoncé que les indépendants se garderaient d'entrer dans l'opposition systématique.

On retiendra aussi de ses propos cette conclusion : « Nous ne sommes pas seuls dans le pays à avoir certaines préoccupations et à viser certains objectifs. Nous sommes décidés à examiner ces objectifs avec tous ceux qui les reconnaissent valables et à tenir à ce sujet le dialogue avec toutes les formations politiques anciennes et nouvelles qui détiennent une part de la souveraineté nationale. »

Voilà qui est clair et rejoint la manifestation du Palais-Bourbon : les partis qui ont aidé à l'opération gaulliste de mai 1958 se sentent de plus en plus rejetés par le système, mais espèrent gagner du temps et attendre tranquillement que la succession s'offre à eux dans des conditions telles qu'il leur suffirait de procéder à de simples adaptations de la Constitution de 1958.

Mais les événements et l'évolution même du régime gaulliste leur laisseront-ils le temps et les moyens d'appliquer cette tactique attentiste ? Le référendum sur la Constitution, maintenant probable, et surtout l'action des ultras en France leurs calculs et imposent des choix même, pourraient bien bouculer plus nets.

Pierre LUQUET.

# Du bon usage de la polémique

DEPUIS un certain temps, les organes de presse du Parti communiste, à l'échelle nationale et à l'échelon local multiplient les attaques contre le P.S.U. Ce fait n'aurait en soi rien que de très normal dans le cadre d'une polémique entre partenaires, si le niveau des attaques ne se situait pas très bas et ne relevait surtout de la calomnie pure et simple. Dans le numéro du mois de mai des « Cahiers du communisme », on apprend ainsi que le P.S.U. a choisi le vote nul lors du dernier référendum par réflexe anticommuniste.

Au cours du mois de mai, plusieurs articles de « France Nouvelle », souvent non signés, ont insinué que le P.S.U. était sur des positions molletistes, parce qu'il ne partageait pas les positions du P.C.F. sur la crise de Decazeville et s'est battu pour un programme de développement régional.

Dans le numéro de juin des « Cahiers du communisme » un certain Jean Elleinstein écrit à propos du combat antifasciste : « Les conditions nouvelles facilitent certes l'unité, mais elles ne modifient pas le rôle de la social-démocratie, que ce soit, en France, la S.F.I.O. ou le P.S.U. ». En bon français, cela signifie que le P.S.U. a exactement le même rôle que la S.F.I.O., qu'il est par conséquent responsable du développement du gaullisme, indirectement de celui de l'O.A.S. etc, c'est-à-dire qu'il fait le contraire de ce qu'il dit et de ce qu'il demande à ses militants. Ce n'est déjà plus de la polémique, c'est déjà de la schizophrénie.

## Un article très « instructif »

Mais tout ceci n'est que peccadilles à côté du dernier article de François Billoux dans le numéro du 13 juin de « France Nouvelle », qui se distingue par sa hargne. Si notre journal avait plus de place, il serait très instructif pour nos lecteurs de reproduire l'article de F. Billoux en

entier. Ils pourraient juger eux-mêmes de la valeur des arguments mis en avant par ce « redoutable » polémiste. Résumons simplement les accusations de F. Billoux :

1. — Le P.S.U. est contre les partis parce que Serge Mallet dans un article de discussion propose de soutenir la candidature de sympathisants P.S.U., bien connus de la population, lors des élections. A ce compte là le P.C.F. est aussi contre les partis puisqu'il lui arrive de soutenir et même de susciter des candidatures non communistes (Pierre Cot, par exemple).

2. — Le P.S.U. incline vers la S.F.I.O. dans les élections : à Decazeville, dit Billoux, le candidat P.S.U. est élu sur une plate-forme molletiste, en outre en retirant ses candidats au deuxième tour sans appeler à voter communiste, le P.S.U. adopte la tactique de la S.F.I.O., à Saint-Maur par exemple. Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser du cas de Decazeville, pour le reste disons simplement que le retrait motivé au deuxième tour comme à Saint-Maur ne représente en rien une aide à la réaction, encore moins à la S.F.I.O. qui, en l'occurrence, a suivi l'exemple du P.S.U.

3. — Le P.S.U. est pour les théories réformistes d'aménagement du « capitalisme populaire » parce qu'il n'admet pas la théorie de la paupérisation absolue. A ce compte-là, le parti communiste italien est tout entier social-démocrate de droite, puisque, comme le P.S.U., il admet la paupérisation relative, mais non la paupérisation absolue (qu'on recherchera en vain dans Marx).

4. — Le P.S.U. est pour la petite Europe. Où François Billoux a-t-il pu trouver un texte du P. S. U. en faveur de l'Europe des Six ? Notre parti a simplement indiqué qu'il entendait lutter dans le cadre de l'Europe actuelle sans accepter ni ses limites sociales et politiques ni ses limites géographiques.

5. — Le P.S.U. pousse à l'aventurisme dans les grèves actuelles. En fait, notre dernier numéro (T.S.), a clairement indiqué qu'il ne pouvait être question d'une grève générale du secteur public,

mais qu'une certaine coordination paraissait nécessaire.

6. — Le P.S.U. pense résoudre les problèmes sociaux par le « planning familial », en particulier en France et en Espagne. Soyons sérieux, camarade Billoux, n'en jetez plus !

7. — Le P.S.U. ne parle pas assez du programme du P.C.F. Pierre Belleville a déjà commencé ce travail dans le dernier numéro, nous entendons le poursuivre.

## « Plus ils sont de gauche, plus ils sont à craindre »

Nous avons débarrassé les critiques de F. Billoux des épithètes péjoratives, quasi injurieuses qui les accompagnent, parce qu'elles ne nous ont pas paru ajouter à l'argumentation et non parce qu'elles nous paraissent sans danger. En effet, qu'elles nous paraissent sans danger. En effet, avec le plus grand calme, nous devons dire qu'un tel style de polémique ne fait pas avancer d'un centimètre l'action unitaire ou la lutte contre le gaullisme, d'une part parce qu'il creuse artificiellement un fossé entre deux courants du mouvement ouvrier et d'autre part parce qu'ils dévient ceux qui ne sont pas encore engagés dans l'action.

On a trop l'impression en lisant l'article de F. Billoux que celui-ci écrit en fonction du principe : « Plus ils sont à gauche, plus ils sont à craindre ». Ce type de critique « terroriste » ne peut mener loin et nous ne voyons pas qu'il apporte beaucoup de militants nouveaux au P.C.F. car il apparaît comme une réaction de défense ou de peur devant une concurrence nouvelle.

Il nous semble au contraire qu'une saine émulation, dans l'action, dans la critique mutuelle peut être profitable à l'ensemble du mouvement ouvrier. C'est tout au moins la leçon qu'on peut tirer des XX<sup>e</sup> et XXII<sup>e</sup> Congrès du P.C.U.S., leçon que F. Billoux, apparemment n'a pas encore tirée.

J.-M. V.

# Actualité sociale : La bataille continue dans le secteur public

LE gouvernement compte sur la venue des vacances pour enrayer l'agitation sociale et renvoyer à l'automne la « confrontation » avec les syndicats sur les salaires, en particulier dans le secteur public. Cependant, les syndicats ne désarment pas et s'efforcent de maintenir leur pression.

Dans le secteur privé, on enregistre toujours des grèves fréquentes : récemment dans le Nord à Haubourdin (Produits du maïs), à Solesmes (Electro-tubes) — sans parler des grèves et manifestations organisées chez Cail à Fives-Lille, pour protester contre le licenciement de 850 ouvriers — dans l'Oise (débrayage chez les métallos) ; dans la Moselle, grève dans les hauts fourneaux ; à Besançon, grève du Bâtiment ; à Saint-Fons (Rhône), mouvement de 24 heures chez Rhône-Poulenc. Dans le secteur nationalisé, l'insuffisance des concessions faites aux cheminots en-

traîne une riposte syndicale qui relance l'agitation dans les entreprises publiques.

## Les Cheminots à la pointe de l'action

On sait que le gouvernement a décidé de réduire à partir du 1<sup>er</sup> octobre la durée hebdomadaire du travail à la S.N.C.F. — résultat qui était acquis dès la fin avril — alors que les organisations syndicales demandaient 44 heures dans les délais les plus brefs. Les Pouvoirs publics se sont refusés à transiger sur ce point et ont déclaré incompétente en la matière la Commission nationale de Conciliation dont la réunion était demandée par la C.G.T. et par F.O. Il est vrai que la modicité des salaires à la S.N.C.F. rend difficiles l'embauchage de nouveaux agents nécessaires pour réduire de façon effective la durée du travail. Mais là encore le gouvernement s'est refusé à toute discussion avant l'automne.

Il s'est contenté de majorer des salaires de 1,03 p. 100 en moyenne à partir du 1<sup>er</sup> juillet au lieu du 1<sup>er</sup> octobre, mesure se situant dans le cadre de la réforme de la rémunération. On est loin des 11 p. 100 revendiqués par les syndicats ! Dans ces conditions, quelle devait être la riposte de ceux-ci ? Devait-elle résider dans un mouvement d'ensemble du secteur nationalisé, les agents de l'E.G.F. et les mineurs se heurtant eux aussi à l'intransigeance gouvernementale ?

Nous avons signalé à ce sujet les réticences de la C.G.T. qui condamnait « les fauteurs d'aventures », notamment par la bouche de Seguy, secrétaire de la puissante fédération des cheminots, membre du bureau politique du P.C. Une réunion des fédérations des cheminots, des électroniciens et des mineurs, tenue sous la présidence de Benoit Frachon, confirmait cette position et se terminait par un communiqué soulignant que « pour vaincre la résistance opposée par le Pouvoir personnel aux revendications ouvrières, une lutte de grande envergure est nécessaire, dont il importe de créer les conditions pour qu'elle soit victorieuse ».

Parallèlement les fédérations homologues de la C.F.T.C. décident de « renforcer l'action engagée dans le

cadre d'une étroite coordination ». F.O. réunissait de son côté les dirigeants des syndicats de la S.N.C.F., de l'E.G.F., des charbonnages, ainsi que ceux de la R.A.T.P., Air France et de l'aéroport de Paris — où des conflits sont toujours en cours. Dénonçant « la politique gouvernementale encore durcie ces dernières semaines dans le domaine de la durée du travail et des rémunérations » ces organisations décidaient « de se dresser ensemble contre cette politique et d'obtenir pour leurs entreprises nationales respectives l'autonomie de gestion, sans laquelle aucun progrès social n'est réalisable ».

## Peu de résultats tangibles

La modération des communistes sur le plan social s'explique-t-elle par le souci de ne pas gêner de Gaulle en raison de sa politique européenne, comme le soutiennent volontiers les syndicalistes les plus proches de la S.F.I.O., par ailleurs oublieux de leur propre mollesse ? Sans écarter a priori ce genre d'explication, il semble qu'il faille faire appel à d'autres considérations. C'est un fait que les mouvements souvent incohérents qui ont eu lieu ces dernières semaines chez les cheminots par exemple — mouvements auxquels la C.G.T. a beaucoup contribué — n'ont guère apporté de résultats tangibles aux intéressés sinon des sanctions (40 agents suspendus). C'est un fait que la lassitude commence à se faire sentir. C'est un fait qu'une grève générale du secteur public aboutirait à une épreuve de force avec le Pouvoir sur le plan politique, épreuve à laquelle les organisations de gauche ne sont pas préparées. Pourquoi les communistes l'oublieraient-ils ?

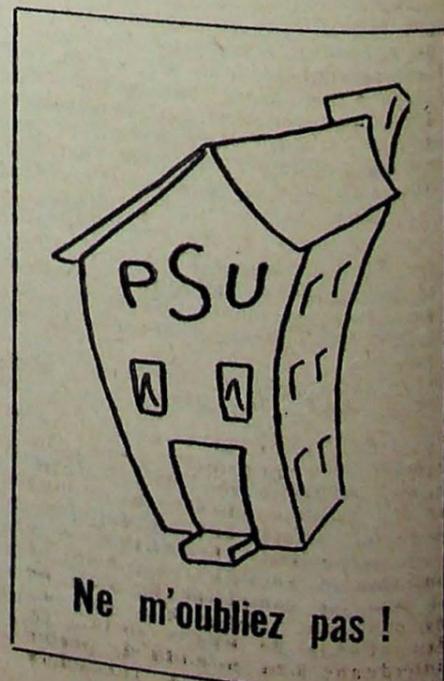
Lorsqu'il a déclaré devant le Comité central : « L'action syndicale ne veut pas toujours dire la grève », Maurice Thorez avait exprimé ces préoccupations. Sa critique des accords « au sommet » est fort contestable car les actions « à la base » se révèlent les plus stériles et visent au débordement des organisations non-cégétistes, la C.F.T.C. en premier lieu. C'est pourtant ce genre d'actions « spontanées » non généralisées, que la Fédération C.G.T. des cheminots continue à préconiser après les dernières mesures gouvernementales, alors que la C.F.T.C. proposait des grèves tournantes étalées sur une du-

rée de trois jours. En fin de compte, les organisations C.G.T., C.F.T.C., F.O. et F.G.A.A.C. (agents de conduite autonomes) ont décidé d'appeler les cheminots à prendre leur service avec deux heures de retard le 20 et le 21 juin — ce qui devrait normalement provoquer des perturbations considérables dans le trafic.

Il s'agit donc d'une riposte énergique aux mesures gouvernementales ; d'autant plus au à l'heure où nous écrivons les fédérations de gaziers et d'électriciens ont lancé un mouvement de douze heures pour le 19 juin et un autre pour le 20 juin. Chez les mineurs l'accord sera-t-il réalisé, la C.G.T. proposant une grève d'un quart d'heure seulement, alors que la C.F.T.C. est favorable à une grève de 48 heures ?

Une fois de plus les cheminots tentent d'entraîner l'ensemble du secteur nationalisé. On peut toutefois se demander quelle sera l'attitude du gouvernement face à une forme d'action dont il n'a jamais admis la légitimité ? En 1959, un mouvement semblable n'avait pu avoir lieu du fait de la réquisition des cheminots.

Maurice Combes.



## Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

### Administration :

54, boulevard Garibaldi  
Paris (XV<sup>e</sup>)  
SUF. 19-20

### Rédaction :

8, rue Henner  
Paris (IX<sup>e</sup>)  
FIG. 65-21 - TRI. 28-48

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois .....	5 NF
6 mois .....	10 NF
1 an .....	19 NF
Soutien .....	30 NF

### Publicité :

Geneviève Mesguiche  
54, boulevard Garibaldi  
Paris-15<sup>e</sup>.

# Un prolétariat exploité : LES DOCKERS DE MARSEILLE

Sur le port de Marseille, 4.000 dockers sont employés par diverses sociétés de manutention. Ils fournissent un travail extrêmement pénible, souvent malsain et dangereux, et ne bénéficient pas de la garantie de l'emploi.

Le docker possède une carte professionnelle, mais travaille à la journée. embauché chaque matin, il est le plus souvent obligé de se présenter à 6 h 30 pour commencer sa journée à 7 heures et demi. Peut-être lui demandera-t-on de faire des heures supplémentaires, de travailler la nuit, le dimanche, si l'intérêt de ses patrons, les occasions, l'exigent. Tous les jours on attendra de lui des cadences poussées assorties de primes de rendement. Mais lorsqu'il aura ainsi, en arrondissant son maigre salaire journalier (22 à 25 NF), sué sang et eau pendant quelques jours ou quelques semaines, il pourra se faire pointer au chômage, car l'activité du port est fluctuante.

Les dockers de Marseille étaient protégés jadis par une convention collective. Cette convention a été dénoncée par les patrons en juillet 1951. Depuis onze ans, malgré la loi, les accords se sont refusés à toute discussion avec les syndicats pour l'établissement d'une nouvelle convention ; depuis onze ans, ils peuvent impunément considérer la loi du 6 septembre 1947, qui règle l'embauchage et le travail des dockers, comme un chiffon de papier.

Les multiples abus qui découlent de cette situation font des dockers de Marseille les plus mal lotis de France et sans doute d'Europe, plus mal lotis en tout cas que leurs voisins du port de Gênes.

A l'automne dernier (octobre, novembre) un premier mouvement de protestation a duré 45 jours. L'unan-

imité du départ (tous les syndicats participaient au Comité de liaison) s'est effritée sous la pression patronale.

**Les dockers reprennent la lutte**  
Le seul moyen de lutte utilisé jusqu'alors par les syndicats (la C.G.T. est seule à soutenir le mouvement qui a repris le 7 mai et se poursuit depuis), c'est le refus du « rendement », le refus de concourir aux primes, le refus des heures supplémentaires.

Par ce moyen, les dockers de Marseille ont obtenu en novembre des promesses et des engagements : une prime journalière de 2 NF pour certains agents de maîtrise, une prime journalière de 1,50 NF pour les hommes d'équipe qui est retenue par le patron pour le refus (volontaire ou non) de la moindre heure supplémentaire. Ils ont obtenu la promesse de la réunion de la Commission paritaire chargée de rédiger un projet de convention collective.

Les dockers ont patienté pendant sept mois sans rien voir venir puis ils ont décidé de reprendre le 7 mai leur mouvement de grève perdue. Bientôt les patrons supprimaient la carte professionnelle en instituant le système des tickets d'accès au port, « attestation d'embauche à présenter à toute réquisition », renouvelable chaque jour (avec changement de couleur). Cela permet d'embaucher des « occasionnels » — de couleur jaune — de refouler ou d'isoler les délégués syndicaux... dans le plus parfait mépris de la légalité.

Ils ne sont pas contents, les dockers. Ce « pastis » commence à leur chauffer les oreilles. Ils sont résolus à durcir le mouvement repris le 7 mai, en dépit des sacrifices, des artifices et des maléfices.

Marcel Leforestier.

# De l'ancien au nouveau

DANS les numéros du 26 mai et du 2 juin 1962 de « Tribune Socialiste » Serge Mallet dans son article « L'ancien et le nouveau » a eu le mérite de poser le problème du rôle du P.S.U. dans les mouvements qui animent actuellement une partie des classes populaires françaises (classe ouvrière, paysanne...).

En effet, il est capital pour le parti de parvenir à préciser sa conception du Front socialiste, rassemblement dynamique des classes qui entrent en opposition fondamentale avec le régime capitaliste, et cela sans hégémonie organisationnelle « a priori » d'une organisation politique ou syndicale, mais au contraire dans un cli-

## Une notion presque inutilisable

Voyons cela d'un peu plus près. Disons en premier lieu que la notion d'avant-garde sociologique paraît presque inutilisable.

S'il est vrai qu'à certains moments des groupes plus ou moins nombreux d'ouvriers, de travailleurs salariés ou de paysans favorisés par leur place dans le processus de production peuvent poser des revendications qui ouvrent implicitement une nouvelle étape de la lutte des classes, cela ne signifie pas que toute couche ou strate sociale (partie d'une classe sociale) développe forcément des revendications plus progressives parce qu'elle se trouve dans un secteur technologiquement avancé.

Dans bien des cas ces couches nouvelles engagées dans un travail de type nouveau peuvent au contraire se trouver désarmées face aux nouvelles méthodes d'exploitation parce qu'elles bénéficient d'avantages relatifs par rapport aux autres couches de classes exploitées. Il est donc inexact d'écrire comme Serge Mallet : « Ces couches d'avant-garde ne sont pas prédestinées magiquement à ce rôle (1) : elles sont prédéterminées à le jouer parce que leur position dans les rapports de production les place en contacts directs avec les formes les plus développées, les plus modernes du système capitaliste. »

En poussant à l'absurde le raisonnement de Mallet, on arrive d'ailleurs, comme Georges Suffert dans un récent numéro de « France-Observateur », à trouver les « Jeunes Patrons » progressistes. De là à pen-

## Le problème de « l'avant-garde politique »

C'est également dans ce contexte qu'il faut aborder le problème de « l'avant-garde politique ». Nous avons vu que l'élaboration de revendications avancées était du domaine du possible dans certains secteurs sociaux présentant des caractéristiques sociologiques nouvelles, mais à travers l'action de divers groupements politiques ou syndicaux.

Par suite, savoir si un ensemble de revendications progressistes élaborées à ce niveau contribue à la formation d'une avant-garde politique tient moins à leur valeur propre, considérée isolément, qu'à la place qu'elles prennent dans un ensemble cohérent de politique économique et sociale globale. Plus précisément, la revendication doit être jugée non seulement sur son objectif immédiat mais aussi en fonction de l'orientation générale des groupes qui formulent cette revendication ou aident à la formuler.

De ce point de vue il faut bien voir que les revendications nouvelles (de type structural) mises en avant récemment dans le monde paysan par exemple aboutissent quelquefois à des prises de positions ambiguës face aux méthodes capitalistes de modernisation de l'économie non parce qu'elles ne contiennent pas des

## Définir les méthodes politiques et les formes d'organisation

Ces quelques constatations qui nous paraissent de bons sens, ne sont pas sans importance, car elles ont des implications pratiques décisives. Elles doivent nous garder de jouer trop rapidement à partir de mots d'ordre hâtifs, et surtout de créer artificiellement des avant-gardes et des arrière-gardes dans les classes avant que soient précisées les revendications progressives adaptées à la situation et à l'évolution des classes. Elles doivent nous garder aussi de passer une alliance objective avec le néo-capitalisme et le capitalisme d'Etat contre « les couches arriérées » au nom d'un progrès mal défini, alors que nous ne devons pas oublier que les milieux dirigeants capitalistes soutiennent sciemment certaines formes rétrogrades de la vie économique. Le mouvement socialiste doit, certes, être pour le progrès technique, économique et social, mais non en s'adaptant passivement à l'évolution

mat de libre émulation qui permette aux solutions les plus avancées et les plus adéquates de triompher.

Il nous semble cependant qu'emporté par son élan le camarade Mallet se laisse aller à des conclusions hâtives, en particulier en déclarant que « l'avant-garde politique se recrute dans l'avant-garde technique et sociologique », ce qui relie mécaniquement deux notions « avant-garde sociologique » et « avant-garde politique » qui sont loin d'être précisées dans le reste de l'article ; cette idée peut conduire à l'idée tout à fait dangereuse que le développement engendre quasi inévitablement une avant-garde politique, consciemment socialiste.

ser que le néo-capitalisme dans son ensemble est progressif, il n'y a plus très loin. Mallet lui-même ne tire jamais de telles conclusions. Il s'engage cependant, croyons-nous, sur une voie dangereuse en oubliant que la formulation d'une revendication socialiste et progressiste suppose un travail d'élaboration préalable qui dépasse toute spontanéité « sociologique ».

Et de fait si certains secteurs automatisés de l'industrie ont pu formuler des revendications nouvelles, du type contrôle de la production, c'est parce qu'il y a eu intervention d'équipes militantes syndicales, qui bien sûr, sont parties d'une situation donnée mais ont aussi essayé de la comprendre, de la dépasser et de la replacer dans un cadre plus large d'affrontement des classes à l'échelle nationale, pour ne pas dire à l'échelle internationale dans le cas de l'industrie pétrolière.

Ce qui veut dire qu'entre la donnée brute et la revendication s'insère la médiation d'un certain type de travail idéologique et organisationnel né d'une tradition ou d'un courant en voie de formation.

Dans l'industrie, il faut par conséquent tenir compte des syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.O., même si leur routine se trouve bouleversée ; dans l'agriculture il faut dire clairement qu'un certain type d'interventions paysannes est lié à l'existence de courants syndicaux qui ont prévu l'événement aussi bien à l'F.N.S.E.A. qu'au C.N.J.A. (tradition jaciste).

potentialités révolutionnaires mais parce qu'il leur manque une direction offensive claire et un point d'aboutissement socialiste sous forme d'un programme de transition cohérent qui pose sans équivoque le problème du pouvoir dans la société actuelle.

Aussi s'il apparaît absurde d'attribuer « a priori » un rôle d'avant-garde politique à un parti qui se prétend en possession de la vérité révolutionnaire « a priori », est-il tout aussi absurde et vain de découvrir tous les jours des « avant-gardes politiques nouvelles » alors qu'il s'agit plus modestement de mouvements virtuellement progressifs et intéressants, mais très souvent encore enlisés dans des conceptions étroites et limitées du mouvement social.

Le but du P.S.U. par conséquent ne peut être de vouloir les annexer malgré eux et dans la confusion, mais bien le dialoguer avec eux dans l'émulation, pour qu'un nouveau bond en avant puisse s'opérer tant chez les « politiques » du parti que chez les « non-politiques » de l'extérieur. C'est un tel processus qui aboutit à la formation d'une avant-garde politique réelle et non le « suivismisme » à l'égard de la nouveauté mal définie.

de la société.

Il doit au contraire la précéder, la critiquer et montrer qu'elle doit être dépassée par des mots d'ordre de lutte et des revendications modernes qui s'adressent aussi bien aux couches favorisées par le progrès technique (usines automatisées) qu'aux couches atteintes par lui (Decazeville, chômage technologique). Nous avons assez bavardé sur le nouveau, il est temps de définir les méthodes politiques et les formes d'organisation du parti qui mèneront jusqu'à lui.

Il ne naîtra pas spontanément, mais de la conjonction de nos efforts et de ceux des classes populaires. Le quietisme, l'attente du miracle spontané sont en ce domaine de mauvais conseillers. Le Parti doit lui aussi faire un bond en avant.

J.-M. Vincent.

(1) Sous-entendu : rôle progressif.

# A PROPOS DES GREVES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS

LES 6 et 7 juin a eu lieu dans les hôpitaux de Paris une grève déclenchée par les infirmières spécialisées et les préposés des services généraux.

Dans bien des hôpitaux, cette grève organisée par les trois syndicats : C.G.T., C.F.T.C., F.O., a été suivie par l'ensemble du personnel. Il s'agit d'un succès remarquable car, d'une part, le personnel hospitalier comporte une majorité féminine, relativement peu accessible à l'action revendicatrice et d'autre part le caractère particulier du travail rend psychologiquement et matériellement très difficile l'organisation d'une grève.

## La situation dans les hôpitaux

Ces grèves mettent l'accent sur la situation dramatique des hôpitaux de Paris. Rappelons cette situation qui a déjà été décrite dans des articles de journaux de toutes tendances et même dans une émission télévisée.

— la majorité des hôpitaux est vétuste (grandes salles de 40 malades) ;

— le nombre total des lits n'a pas augmenté en proportion de l'accroissement de la population de la Seine et la plupart des hôpitaux sont encombrés de manière presque permanente

— le personnel n'est pas assez nombreux dans toutes les catégories. une infirmière ne dispose en moyenne que de 15 minutes par jour pour chaque malade ;

— la cadence et l'insalubrité du travail, l'impossibilité de suivre des conférences de perfectionnement, les horaires qui empêchent une vie familiale normale ont entraîné des

Les revendications portaient, entre autres, sur :

— l'application des revalorisations de salaires annoncées à grands renforts de publicité depuis le 2 février, mais non encore appliquées ;

— la garantie d'un salaire mensuel minimum de 60.000 fr. (pour l'ensemble des catégories) ;

— le retour aux 40 heures en 5 jours ;

— l'accélération des titularisations.

Déjà en février avait eu lieu une imposante grève des non diplômés (dont les salaires s'échelonnent de 44.000 à 70.000 fr.) et en mai une journée d'action de toutes les catégories.

démissions de plus en plus nombreuses parmi les infirmières :

40 en 1952 ;  
264 en 1960 ;  
850 en 1961.

En même temps on assiste à une crise de recrutement (au dernier concours d'entrée à l'Ecole des « Bleues » de l'A.P. il y avait autant de candidates que de places). On estime qu'il manque actuellement 8.000 infirmières dans les hôpitaux de Paris. Au lieu d'essayer de résoudre sérieusement ce problème, l'Administration a recours à de piteux palliatifs : appels à la « courtoisie » et à l'amabilité » du personnel, embauche de temporaires à mi-temps que l'on affecte aux soins des malades, même si elles ne sont pas compétentes.

Les syndicats en menant leur action revendicative depuis plusieurs années ont conscience qu'ils défendent également l'intérêt des malades.

## Le véritable problème

Le véritable problème est en réalité celui du budget de la Santé publique.

Le nouveau ministre de la Santé publique, M. Marcellin, vient de prononcer à ce sujet aux Journées d'Etudes de l'Union Nationale des Caisses d'A.F. des paroles révélatrices :

« ... Rien n'est plus urgent que d'améliorer l'équipement hospitalier français et nos moyens de lutte contre les maladies encore invaincues. De grands efforts ont été faits par le gouvernement. Ils doivent être continués et amplifiés. Le moment est venu de compléter le plan de développement économique par un plan rationnel de progrès social... en s'interdisant bien entendu de porter atteinte aux équilibres financiers

fondamentaux. »

On apprécie à sa juste valeur la portée de cette déclaration en rappelant quelques chiffres pour 1961 :

— Budget de la Santé publique : 145 milliards soit 2 % ;  
— Prix de la première bombe A française : 150 milliards.

Pour nous, pour tous les travailleurs hospitaliers (ouvriers, infirmières, laborantines, étudiants, internes, médecins) pour les usagers et futurs usagers des hôpitaux, une véritable politique de la Santé publique nécessite une orientation du budget qui considère le bien-être et la santé de l'homme comme un investissement prioritaire.

P. C.

**N**OUS avons publié dans notre numéro 105 (9 juin) un bilan économique et social de quatre ans du régime gaulliste. Ce bilan était donné par notre camarade Rungis.

Aujourd'hui, poursuivant notre étude de l'action de la V<sup>e</sup> République, nous publions une étude de notre camarade André Mauriou sur la dégradation des libertés pendant cette même période.

**L**a dégradation progressive de nos libertés publiques est évidente. Le régime actuel en est, pour une part importante, responsable ; mais pour une part seulement. Il faut, en effet, avoir le courage de constater que nous nous trouvons en présence d'un processus engagé depuis longtemps, sous la IV<sup>e</sup>, et même, pour partie, sous la III<sup>e</sup> République. Celui-ci a été aggravé et accéléré par le pouvoir gaulliste, mais sachons que, né avant lui, il menace, si nous n'y prenons garde, de durer après lui.

Pour faire le point sur ce problème, nous laisserons de côté l'Algérie.

Nous distinguerons essentiellement les atteintes :

- à la liberté de la pensée ;
- à la liberté individuelle ;
- à la liberté des groupes.

## I. La liberté de la Presse

**I**l convient ici de parler de la presse et des moyens modernes « d'information de masse » constitués surtout par la radio et la télévision.

1. La liberté de la presse, gravement mise en cause dans les dernières années de la IV<sup>e</sup> République, n'a pas connu un sort meilleur, loin de là, sous la V<sup>e</sup>.

Un écrit peut être l'objet de saisie, soit à titre de peine complémentaire, ce qui est traditionnel (art. 61 b 1881), soit par mesure de police judiciaire, soit, enfin, par mesure de police administrative. Ces deux derniers cas sont les plus graves, car il s'agit de mesures préventives, susceptibles d'entraîner la suppression complète de l'information.

a) *La saisie administrative.* Le principe est que dans le cadre des pouvoirs généraux de police justifiés par la défense de l'ordre public, l'administration peut intervenir, mais à condition de respecter la liberté qui est la règle. Il en résulte qu'une saisie n'est légale que « si elle est indispensable pour amener le rétablissement de l'ordre public » (T.C. 8 avril 1935, Action Française Rec. 1227, Conclusions Josse). Mais la sanction d'une saisie administrative illégitime étant une annulation qui intervient généralement trois ans après, les autorités administratives ont les mains pratiquement libres pour saisir.

b) *La saisie judiciaire.* L'application la plus fréquente, et donc la plus dangereuse de ce type de saisie, réside dans l'utilisation de l'article 30 du Code de procédure pénale (ancien article 10 du Code d'instruction criminelle). L'article 30 dispose qu'en matière de crimes et de délits contre la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat, mais seulement s'il y a urgence, « les préfets des départements... peuvent faire personnellement tous actes nécessaires à l'effet de constater les crimes et délits ci-dessus spécifiés... »

En outre, dans les vingt-quatre heures qui suivent ces opérations, le préfet doit transmettre au procureur de la République les pièces de l'affaire. En principe, l'administration n'a que le droit de constater le délit et non de punir. Mais, en fait, elle s'arroge cette faculté à raison de cette situation déjà constatée que la sanction des illégalités est pratiquement inexistante.

Certes, le Conseil d'Etat a décidé dans un récent arrêt Frampar que, lorsque le préfet utilise l'article 30 pour prendre des mesures ayant un objet différent de celui visé par ce texte, il commet un détournement de pouvoir. Mais quelle valeur peut avoir une annulation plusieurs années après la saisie ? Le contrepoids libéral du Conseil d'Etat ne joue-t-il pas objectivement le rôle d'alibi, de bonne conscience pour le régime et la classe du pouvoir ? (1).

Par ailleurs, le nouvel article 226 du code pénal (a. 17 de l'ordonnance du 24-12-1958) vient rompre avec le passé sur un point particulier mais important. Jusqu'ici, on s'était

préoccupé de défendre les magistrats atteints dans « leur honneur ou leur délicatesse ».

Aujourd'hui, on prétend défendre les actes et décisions juridictionnels contre toute critique publique.

Ce nouvel article 226 laisse place à un arbitraire quasi total. Pour qu'il y ait répression, il n'est pas nécessaire que la critique porte sur une décision de justice ayant l'autorité de la chose jugée ; tous les actes et décisions juridictionnels (par exemple, la mise en liberté ou l'arrestation d'un inculpé) sont protégés.

Peu importe, par ailleurs, que l'auteur ait eu ou non une intention délictueuse. C'est au juge répressif qu'il appartient d'apprécier souverainement si les actes, paroles ou écrits incriminés ont été de nature à diminuer l'autorité de la justice.

Enfin, n'oublions pas de signaler que ce même gouvernement qui prend un soin jaloux des décisions de justice a promulgué des mesures consacrant une large dépendance de la magistrature à l'égard du pouvoir exécutif (2). Mais, au fond, les deux se complètent.

2. La radio et la télévision ne nécessitent pas de longs développements juridiques. Leur situation se résume en deux mots. Ils sont *organes d'Etat* depuis leur création, c'est-à-dire même sous la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> République. Toutefois, un net changement s'est produit sous la V<sup>e</sup> République. Les « tribunes libres » ont été pratiquement supprimées ; le droit de réponse existe moins que jamais, alors qu'un Jean Nocher est devenu le chantre de la V<sup>e</sup> République... Par ailleurs, la distinction entre information et commentaire s'estompe ; des cabinets ministériels vont même jusqu'à faire diffuser des notes orientées dans le cadre des informations.

L'ordonnance du 4 février 1957 relative à la R.T.F. est, en effet, loin d'établir pour les journalistes un statut d'indépendance. Ceux-ci sont nommés et révoqués par le gouvernement sans qu'aucune disposition fixe les conditions dans lesquelles ces décisions peuvent intervenir. Sans doute, les journalistes de la radio bénéficient-ils des garanties accordées à tous les journalistes par la loi du 29 mars 1935 et, par conséquent, de la « clause de conscience » qui permet d'accorder des indemnités raisonnables à tout journaliste obligé de quitter une entreprise de presse avec laquelle il est en désaccord quant aux opinions défendues. Mais, comme la R.T.F. bénéficie d'un monopole, cette clause ne constitue une garantie sérieuse, ni pour les journalistes, ni pour les téléauditeurs ou spectateurs.

Signalons, du reste, que la stabilité ministérielle a, à cet égard, une curieuse influence. Sous la IV<sup>e</sup> République, chaque ministre de l'Information nommait à la R.T.F. des hommes à lui. Mais, comme les ministres se succédaient tous les six mois et que les différentes couches de personnels se superposaient et s'amalgamaient, le mélange servait, en fait, de support humain à une certaine objectivité.

Depuis 1958, par contre, la R.T.F. subit de la part du régime des injections de personnel d'orientation politique identique et, finalement, une pression constante, devant laquelle elle a été obligée de s'incliner.

Le phénomène est d'autant plus grave que l'information audio-visuelle prend chaque jour plus d'importance. Le pays est désormais soumis par le pouvoir, à travers la R.T.F.

## II. La liberté individuelle

**O**n distinguera essentiellement la garde à vue et l'internement administratif.

1. *La garde à vue.* Terme de police, la garde à vue est née de ce qu'on a appelé « les nécessités de l'interrogatoire policier ». Un décret du 20 mai 1903 (article 307) prévoyait qu'en cas de flagrant délit, la pré-

sentation du délinquant au procureur de la République ne pouvait être différée au-delà de vingt-quatre heures.

Mais ce texte ne visait que l'hypothèse où l'individu arrêté ne pouvait, à raison d'un cas de force majeure, être entendu immédiatement par le parquet. L'habitude se généralise cependant de considérer ce délai comme un droit pour la police. C'est cette pratique illégale que les articles 63 et suivants du code de procédure pénale ont légalisée, en 1960, par l'ordonnance du 13 février, laquelle



(Elie Kagan)

# RÉPUBLIQUE ET LES LIBERTÉS

permet, du reste, aux préfets d'élever le délai à cinq jours.

Cinq jours, cinq longs jours avant d'être présenté à un juge ! Est-il besoin de préciser que ce texte aboutit à une légalisation hypocrite de la torture ? Dans quel état physique et moral l'inculpé sera-t-il présenté au juge d'instruction ? D'ailleurs même si celui-ci rendait un non-lieu, l'inculpé pourrait fort bien ne pas retrouver sa liberté grâce à la très souple et vieille technique de l'internement administratif.

2. *L'internement administratif* n'est pas « une invention » de la V<sup>e</sup> République. Institué par la III<sup>e</sup> République (décret-loi du 18 novembre 1939), aggravé par le gouvernement de Vichy (lois du 3 septembre 1940 et 2 juin 1941), adopté par le C.F.L. (ordonnance du 18 novembre 1943), l'internement administratif a été maintenu à la Libération (ordonnance du 4 octobre 1944).

La IV<sup>e</sup> République n'a pas hésité à l'utiliser en Algérie (décret du 17 mars 1956, J.O. 19 mars 1957, p. 2665 et suivantes). Les textes relatifs à l'état d'urgence et notamment l'article 6 de la loi du 3 avril 1955 prévoyaient que l'assignation à résidence ne pouvait donner lieu à internement dans de véritables camps.

A l'inverse, le décret du 17 mars 1956 ne comporte aucune limitation de cette nature et le Conseil d'Etat, rompant avec son libéralisme antérieur, qui consistait *traditionnellement* à interpréter de la façon la plus restrictive tout texte relatif aux libertés publiques, a tiré en l'occurrence du silence même du texte la licéité de l'assignation à résidence opérée en centre d'internement (Zaquin, 7 mars 1958, Rec. p. 180) (3).

Deux dispositions ont transporté l'internement administratif en métropole : la loi du 26 juillet 1957 et l'ordonnance du 7 octobre 1958. La première — imputable à la IV<sup>e</sup> République — permet d'assigner à résidence par arrêté du ministre de l'Intérieur, toute personne condamnée en vertu de certains textes (pour atteintes à la sûreté de l'Etat, rébellion, menaces de mort, extorsion de fonds, participation à un groupement dissous, détention d'armes ou d'explosifs...).

*Dans ce cas, il faut avoir été condamné.*

Le second de ces textes — imputable à la V<sup>e</sup> République — permet l'internement administratif, de « toutes les personnes dangereuses pour la sécurité publique, en raison de l'aide matérielle, directe ou indirecte qu'elles apportent aux rebelles des départements algériens... », en l'absence de toute condamnation, si bien qu'on a pu assister au scandale moral et juridique de l'internement immédiat d'un individu acquitté.

Sans doute ce texte, d'un danger extrême pour les libertés publiques, apparaît-il dépassé depuis les accords d'Evian ; mais il n'est pas abrogé et rien ne démontre qu'un gouvernement aux abois ne puisse le retourner un jour contre les partis et syndicats de gauche.

Que dire alors des atteintes aux libertés causées par l'application de l'article 16 ?... Dans ce cas, il est vrai, il s'agissait, en principe de lutter contre le putsch. Mais on verra, en fait, que, dans un cas très récent au moins, le gouvernement a retourné contre la gauche des armes qu'il devait constitutionnellement diriger contre ceux qui ont tenté d'interrompre l'action des pouvoirs publics constitutionnels.

## III. La liberté des Groupes

L'ETUDE de la liberté des groupes se subdivise traditionnellement en trois rubriques :

- liberté d'association ;
- liberté de manifestation ;
- liberté de réunion.

La liberté d'association n'a jusqu'à maintenant pas été entamée.

La liberté de manifestation n'a, en fait, jamais existé. Préventivement ou pendant qu'elle se déroule, celle-ci a toujours pu, en France, être interdite. On peut le déplorer, mais c'est un fait. En cela, la V<sup>e</sup> République n'a nullement innové, encore que les gouvernements de la III<sup>e</sup> et de la IV<sup>e</sup> République, aient souvent été plus tolérants que ceux de la V<sup>e</sup>.

La liberté de réunion, par contre, a reçu de nouvelles et graves atteintes : cette liberté est, théoriquement l'une des mieux garan-

tées. La loi du 30 juin 1881 se borne à exiger des organisateurs une simple déclaration et la loi du 28 mars 1907 a même supprimé cette exigence. Le législateur a donc expressément exclu toute mesure de police préventive qui pût entraver la liberté de réunion.

Cependant, même dans le système de 1881, il y a lieu de concilier le respect des textes garantissant la liberté de réunion avec le devoir qui incombe à l'autorité municipale, en vertu de l'article 97 de la loi du 5 avril 1884, de maintenir l'ordre public.

Il en résulte que si l'autorité municipale ne dispose véritablement pour assurer le maintien de l'ordre d'aucun autre moyen efficace que l'interdiction préventive, celle-ci sera licite, mais il faut que la menace pour l'ordre public soit exceptionnellement grave, et que le maire ne dispose pas des forces de police nécessaires pour permettre à la réunion de se tenir tout en assurant le maintien de l'ordre.

Sans doute ce système n'est-il pas entièrement libéral mais, loyalement appliqué, il permet à la liberté de réunion de s'exercer.

Malheureusement, la théorie est une chose et la pratique une autre. Quelle valeur, en effet, peut-on accorder aux décisions d'annulation qui interviennent plusieurs années après ? Ici encore, le libéralisme du Conseil d'Etat est un mythe.

Mais il y a plus : traditionnellement, on distinguait les réunions publiques et les réunions privées, celles-ci parfaitement libres. Sans doute, l'administration a-t-elle, à l'occasion, interdit de fausses réunions privées, des réunions publiques déguisées. Mais il est sans précédent que l'administration ait interdit des réunions privées incontestables.

Or, tout récemment, la préfecture de police a interdit la réunion privée du « Collectif » (ou conseil d'administration) du F.A.C., composé d'un petit nombre de personnes nominativement désignées et contrôlables à l'entrée (tous critères jurisprudentiels de la réunion privée).

Pour ce faire, l'administration a invoqué le décret du 22 avril 1961, étendant l'état d'urgence en France, en application de l'article 16. Il est pour le moins curieux de voir utiliser contre un groupement dont l'objectif est de lutter contre l'O.A.S. des textes qui avaient pour objet d'écraser la rébellion militaire et ses suites, c'est-à-dire l'O.A.S.

★

Voici donc achevé ce bref et partiel recensement de la dégradation de nos libertés, dans lequel il n'est fait volontairement allusion, ni à l'Algérie, ni aux tribunaux d'exception, domaines où l'on peut penser que les atteintes aux principes prendront un jour fin. Mais, s'agissant de la liberté individuelle, des libertés de pensée et d'expression, de la liberté de manifestation et de réunion, la régression est générale, progressive, et, si nous n'y prenons garde, elle deviendra permanente.

En effet, la fin du régime actuel est sans doute une condition nécessaire pour recouvrer nos libertés. Sachons, cependant, qu'elle n'est pas suffisante et qu'il nous faudra batailler durement pour purger nos codes, nos lois, nos décrets, nos corps constitués ou nos administrations des textes, des jurisprudences ou des pratiques qui ballonnent nos libertés.

André HAURIOU.

(1) Ces reproches d'inefficacité sont excellemment exposés par notre collègue Jean Rivero D., 7 février 1962, « Le Huron au Palais-Royal ». Les mêmes observations vaudront également pour la liberté des groupes.

(2) Depuis 1958, le président de la République désigne les membres du Conseil supérieur de la magistrature contrairement à toutes les traditions d'indépendance du pouvoir judiciaire.

(3) Il ne faut pas exagérer le libéralisme du Conseil d'Etat. D'ailleurs, lorsqu'il est libéral, la note n° 1 prend tout son sens. Le vrai libéralisme consisterait à accorder très largement un sursis à l'exécution des actes de l'administration. Sur ce point, la timidité du Conseil d'Etat est telle qu'il est difficile d'espérer...



(A.F.P.)

de manifestation...

**L**E 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet se tiendra un Conseil National du P.S.U. Son ordre du jour comporte l'examen du projet de programme préparé sous la direction du C.P.N. et du Bureau National par nos groupes de travail, plus particulièrement sur quatre groupes de problèmes :  
La politique internationale et l'organisation de l'Europe. — Les problèmes économiques et sociaux. — Les institutions. — La politique scolaire.

Tous les textes relatifs à ces problèmes sont actuellement discutés dans les sections du parti. Pour contribuer au débat ainsi engagé dans le parti, notre hebdomadaire ouvre une tribune de discussion où s'expriment, sous leur seule responsabilité évidemment, un certain nombre de camarades représentant les principaux courants de pensée.

## NI COMPROMIS NI CAMOUFLAGE

**L**E Conseil National des 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1962 présente une grande importance. Il doit, en effet, élaborer une partie du programme du P.S.U., celle concernant la politique internationale, les institutions, la politique scolaire, et les réformes économiques et sociales.

Un Congrès extraordinaire devra ensuite être consacré exclusivement à l'adoption de l'ensemble du programme.

Il importe donc qu'une ou plusieurs options claires soient présentées au Parti pour le prochain Conseil National, comme pour le Congrès extraordinaire.

Rien ne serait plus mauvais que de soumettre à la discussion des fédé-

rations et sections des textes de compromis « esquivant les problèmes » que les auteurs eux-mêmes dénonceraient avec indignation quelque temps après les avoir rédigés. Rien ne serait plus dangereux que de recourir à des camouflages qui dissimuleraient momentanément difficultés et contradictions, mais ne les supprimeraient évidemment pas.

Il serait certes curieux de voir des tenants de « l'originalité et du style nouveau » utiliser des procédés aussi traditionnels.

Lorsque des thèses opposées s'affrontent, les méthodes classiques de discussion exigent la confrontation de textes différents, à la rédaction concise et claire.

### Deux thèses en présence

À la veille du Conseil National, il n'est pas douteux que, sur l'ensemble du programme, deux thèses sont en présence : l'une présentée par la majorité du C.P.N. et comportant de nombreux amendements, l'autre résultant du travail collectif d'un groupe de camarades dont les noms figurent ci-dessous.

Ce projet répond aux questions qui sont posées aujourd'hui à notre pays et qui le seront demain lors de la disparition du régime.

Il y répond avec précision et fermeté, en cette période de confusion idéologique, où les mots n'ont plus de sens, où le chef de l'Etat dénonce « l'entreprise d'usurpation du 13 mai » qui l'a porté au pouvoir, où la phraséologie pseudo-révolutionnaire, qui recouvre bien souvent le pire opportunisme, rejoint dans les faits des mystifications bien connues comme celles de l'association capital-travail, de l'intéressement et de la cogestion qui ne peuvent qu'affaiblir la conscience de classe des travailleurs.

### Un projet de programme

C'est donc dans ce cadre définissant toute une orientation générale que nous précisons les objectifs immédiats et les tâches du gouvernement de transition, en soulignant que la réalisation de ces objectifs peut être et doit être une étape décisive vers l'instauration d'une République socialiste.

On trouvera dans le « Courrier du P.S.U. » de mai-juin le texte intégral de notre projet de programme.

Mais nous tenons à attirer l'attention de tout le Parti sur quelques points où éclatent les divergences essentielles : les institutions, où nous rejetons tout recours au référendum et où nous rappelons que c'est aux seuls représentants élus par la nation qu'est déléguée la volonté du peuple souverain ; la politique scolaire, où nous proclamons notre égale volonté de démocratiser l'enseignement et d'en refuser la médiocrité, notre volonté de défendre en la laïcité une

conception politique impliquant la séparation des Eglises et de l'Etat, dans l'esprit laïque une conception de la vie, une méthode de pensée faisant une nécessaire distinction entre la raison et les dogmes, dans l'enseignement laïque un enseignement qui donne à chacun le droit et la possibilité de se déterminer librement ; la politique internationale, où nous affirmons qu'il faut lutter avant tout pour la coexistence pacifique de tous les pays quelle que soit leur structure économique et sociale, et ne s'associer en aucune manière à une politique « européenne » essentiellement basée sur l'antisoviétisme : la petite Europe qu'on nous propose n'est pas l'Europe, elle ne l'est ni économiquement, ni humainement, ni politiquement ; cette petite Europe est en réalité le bastion du capitalisme occidental, la base d'un militarisme menaçant, et plus particulièrement du militarisme allemand.

### Un programme de gouvernement

On nous accordera que notre texte a le mérite de faire éclater des contradictions. Mais ce n'est là qu'un de ses aspects.

Le projet de programme que nous soumettons au Parti est à nos yeux un programme de gouvernement qui peut être réalisé lors de la chute du régime par l'union de toutes les forces populaires, et, à ce titre doit être largement connu de toutes les forces

d'opposition au régime issu du coup d'Etat du 13 mai 1958, régime de pouvoir personnel, instrument du capitalisme et de la réaction cléricale.

Il implique, certes une orientation générale du Parti, un choix dans les alliances. Il a le mérite de le dire, et de contribuer aux clarifications qui s'imposent.

René Fallas.

## LE PROGRAMME : UNE RÉVERIE OU UNE ARME ?

**L**A résolution de Clichy disait que « le mouvement socialiste doit opposer au régime gaulliste une stratégie d'ensemble qui vise à son renversement en même temps qu'à l'instauration d'un pouvoir socialiste ».

La majorité du C.P.N. semble maintenant considérer la chute du régime comme naturelle : « La V<sup>e</sup> République a fait désormais la preuve de son impuissance. Nul ne doute qu'elle doit disparaître au départ de de Gaulle. » Son objectif n'est plus que de « bâtir un programme... dans le cadre de la succession au pouvoir gaulliste ».

Il eût été préférable d'indiquer comment s'y prendre pour renverser le régime existant, ce qui supposait une appréciation de la situation réelle des forces en présence et de leur évolution probable.

### Quelle transition ?

Pour des révolutionnaires un programme n'est pas une rêverie, c'est un outil. Or, quand on veut construire un outil, il faut d'abord définir à quel usage on le destine. De quelle transition s'agit-il ? Est-ce de celle qui s'ouvre après la prise du pouvoir : transition du passé capitaliste à la société sans classe ?

Est-ce de celle qui s'ouvrirait avec le remplacement d'un gouvernement Pompidou par un gouvernement « de gauche » mais restant dans le cadre du régime bourgeois comme le gouvernement de Front Populaire de 1936 dont la bourgeoisie s'est finalement servie pour enliser la volonté révolutionnaire des travailleurs ?

Dans le texte du C.P.N. comme dans celui de Fallas, les deux conceptions se mêlent.

Il existe une autre définition de la transition — la seule qui corresponde à l'objectif fixé par le Congrès de Clichy — celle du contre-projet de la tendance socialiste révolutionnaire dont, à la différence du contre-projet Fallas, le « Courrier du P.S.U. » n'a publié que des extraits tronqués, baptisés « amendements » ; comme si on pouvait vouloir amender un projet que l'on rejette.

### Notre définition :

Pour nous, un programme de transition ne peut être qu'un instrument de mobilisation des masses contre la bourgeoisie et son Etat, un programme établissant un pont entre les revendications immédiates et la conquête socialiste du pouvoir. En effet :

À l'ère du capitalisme monopoliste la distinction entre programme « minimum » (revendications immédiates) et programme « maximum » (le socialisme) est devenue artificielle et paralysante.

Cela découle de l'intervention croissante de l'Etat bourgeois dans la vie de toute la société : une augmentation de salaire n'est plus une affaire qui se règle entre un patron et ses ouvriers, mais qui concerne l'ensemble des classes sociales ; la retraite, l'assurance sociale, l'horaire du travail : autant de problèmes politiques nationaux, voire de portée internationale.

Chaque revendication de sérieuse portée met en jeu l'ensemble du dispositif de résistance de la classe capitaliste (que cette résistance s'exprime par la manière forte ou par la stratégie élastique d'un gouvernement intérimaire « social »).

### Préparer la dualité des pouvoirs

Le programme de transition répond à cette réalité. Il part des aspirations actuelles, concrètes, immédiates des masses laborieuses, pour leur faire expérimenter dans et par l'action la nécessité d'attaquer, de briser le pouvoir d'Etat bourgeois. Dans le monde actuel, c'est le seul programme réaliste. Ni l'ampleur des nationalisations, ni la réforme des institutions, ni la planification ne peuvent cons-

tituer un point de « non-retour ».

Il faut détruire l'appareil étatique de la domination bourgeoise : non pour le réformer, mais pour le remplacer par un type d'Etat conforme aux besoins des masses laborieuses, appuyé sur elles, assurant leur prééminence face au capitalisme. La transformation de la Société, la transformation préalable du rapport des forces entre les classes n'est pas une affaire de commissions économiques ou d'épuration des administrations bourgeoises, mais de mobilisation et d'organisation des masses travailleuses instaurant leur contrôle et leur initiative dans tous les rouages de la société et s'y substituant à la direction bourgeoise.

La conséquence d'une telle action est un équilibre instable où le pouvoir bourgeois « de droit » est contesté par un pouvoir « de fait ». Ce moment de dualité des pouvoirs est inévitable dans tout développement révolutionnaire. Le programme de transition doit le préparer et en assurer la solution dans le sens de l'Etat ouvrier.

Le danger principal est l'orientation vers le compromis entre classes qui ne peut servir que la classe possédant les biens de production et la force de coercition (armée, police, justice, administration). Le P.S.U. doit donc affirmer clairement que la condition de son soutien ou de sa participation à un gouvernement est qu'il rompe toute coalition avec la bourgeoisie. Sinon rien de fondamental ne peut être changé à la nature de l'Etat et les masses populaires, bernées et désorientées, seront à nouveau sans force et sans moyen pour s'opposer au retour des forces réactionnaires.

C'est dans une telle perspective que se placent les propositions et mots d'ordre inclus dans notre texte.

### Nous parlons des faits :

1. — L'expansion économique rend plus claire pour les travailleurs l'injustice d'un système où les cadences de production sont trop rapides, où le temps de travail est trop long, où le pouvoir d'achat de celui qui crée la richesse est trop bas.

2. — La bourgeoisie, qui a dû passer à une forme étatique, militariste et policière (Etat gaulliste) afin de prévenir ou de réprimer les coups sociaux de la guerre coloniale et de la décolonisation, n'a pu y parvenir qu'en raison de la défaillance des partis se réclamant du socialisme tout au long de la guerre d'Algérie.

La même situation continuera tant que ces partis seront incapables d'opposer au pouvoir gaulliste autre chose qu'une République parlementaire et bourgeoise qui, si « renouvelée » soit-elle, ne suscite aucun enthousiasme populaire.

3. — Le réveil de la combativité ouvrière ouvre des possibilités de grandes luttes unitaires en France et met à l'ordre du jour, face à la coordination internationale des capitalistes (Europe des « Six » notamment), une coordination internationale des mouvements ouvriers.

### Soyons bien clairs

Qu'il s'agisse du pouvoir d'achat, de la réduction du temps de travail, de la démocratie ou du soutien des révolutions coloniales, nous cherchons avant tout — car c'est là le rôle du parti ouvrier — à fournir à ceux qui mèneront le combat : travailleurs des villes et des campagnes, soldats, jeunes, les perspectives et mots d'ordre propres à les rassembler en une armée cohérente et offensive.

Ce qui nous importe est bien moins de bâtir un programme techniquement irréprochable qu'un programme capable de mobiliser, en un vaste front socialiste, les masses contre le régime.

Albert Roux.

## Les intellectuels vietnamiens condamnés et menacés

**C**ELUI qui prit le pouvoir juste avant la fin de la guerre d'Indochine y instaura rapidement une dictature qui répond parfaitement à la définition du monde libre selon feu Foster Dulles et permit ainsi de consacrer la division toute provisoire que prévoyaient les accords de Genève.

Depuis toute opposition fut progressivement réduite et une seule famille fait la loi qui lui convient, réduisant dans le sang toute velléité de protestation et s'efforçant d'occuper ailleurs l'esprit du peuple du sud du Vietnam. Tous les hommes valides sont en principe mobilisés, ceux qui ne le sont pas sont en dissidence armée ou à l'étranger comme c'est le cas de beaucoup de jeunes intellectuels qui poursuivent leurs études, en France notamment.

Pour ces derniers, ils ont d'énormes difficultés à percevoir régulièrement les mandats que leur envoient leurs familles et plus encore les bourses gouvernementales qui, déjà réduites, vont être supprimées, le dictateur Diem pensant plier les étudiants à la mobilisation générale qu'il a décrétée en les obligeant ainsi au retour à Saïgon. L'on sait d'ailleurs qu'il exerce des pressions constantes sur les gouvernements occidentaux pour que même les originaires du Nord lui soient « réexpédiés ».

Or cette mobilisation a pour but la lutte contre la dissidence. Et cette dissidence du peuple vietnamien envers le régime sudiste est générale, l'ensemble de l'opposition coordonne actuellement son action dans un même mouvement qui regroupe aussi bien les communistes que les autres organisations politiques également dissoutes, le Front de libération.

Les condamnations à mort et à des peines de travaux forcés se succèdent ; aujourd'hui, sont menacés de la décapitation MM. Le Hong Tu, Le Quang Vinh, Le Van Thahn et Huynh Chinh, un professeur et trois étudiants. Un régime qui agit ainsi n'est plus à condamner, il est à abattre, mais notre devoir est de faire en sorte que quatre vies soient sauvées.

Y. V.

## PSU - Étudiants

Le Secrétariat National des Étudiants du P.S.U. communique :

Les Étudiants du Parti Socialiste Unifié tiennent à attirer l'attention de l'opinion publique française sur la situation des étudiants vietnamiens en France.

Ceux-ci se verront, à partir du mois de juillet, privés de la quasi-totalité de la somme qu'ils perçoivent — succédant à la suppression massive des « autorisations de transfert », cette mesure a pour but de rendre impossibles les conditions de vie des étudiants vietnamiens en France. Ceci est l'application de la déclaration du gouvernement Ngo-Dinh-Diem de rapatrier de force les étudiants et intellectuels vietnamiens de 22 à 33 ans résidant en France afin de les enrôler dans l'armée pour combattre leur propre peuple.

Les étudiants socialistes unifiés :

— constatant que cette mesure est une violation des accords de Genève qui garantissent aux étudiants vietnamiens en France, le droit d'opter librement pour le Sud-Vietnam ou le Nord-Vietnam en attendant la réunification ;

— réaffirment leur solidarité avec le peuple vietnamien en lutte ;

— se déclarent prêts à s'opposer à toute concession du gouvernement français qui faciliterait le rapatriement forcé des intellectuels et étudiants vietnamiens.

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.  
61-63, rue La Fayette  
Paris (9<sup>e</sup>)

# Quand la terre brûle

**L**ES fous criminels de l'O.A.S. espèrent bien laisser la Révolution algérienne sur une terre qu'ils auront désolée plus encore que les sept longues années de guerre coloniale. N'ironisons pas car leur référence à 1830 marque dans l'histoire l'interruption de la souveraineté que le peuple algérien dans son entier va recouvrer intégralement le 1<sup>er</sup> juillet. Alors qu'il leur était offert de participer à cette mutation vers l'Algérie nouvelle, ils agissent, au nom des pieds-noirs consentants ou menacés, non pour l'empêcher, mais afin de s'en exclure définitivement.

Au moment où l'hôpital Mustapha est plastiqué, nous savons encore que les premiers médecins modernes du monde méditerranéen furent des Arabes. Et si Susini a pu dire que les écoles de M. J. Chevallier seraient ménagées, il n'en est rien.

De même, les premiers temps des obus de mortier sur la kasbah furent suivis de tirs sur les cités nouvelles des faubourgs dont l'ancien maire d'Alger fut le promoteur. C'est Robert Escarpit qui disait le mieux dans un récent billet du « Monde » que le travail de tous étant égal en dignité, ce que détruisait l'O.A.S. était aussi bien l'œuvre de la France que des travailleurs algériens, surexploités à ce moment déjà là comme ailleurs.

Tout dans cette entreprise folle est l'expression non plus d'une peur aveugle mais d'un racisme irréductible. En dehors même de leurs prochaines entreprises sur la métropole, ils refusent définitivement toute forme de démocratie ; habitués à commander, ils pensent n'être plus égaux, mais inférieurs.

S'ils ont tué des hommes et des femmes aveuglément dans les foules, et sciemment, dans les hôpitaux, nous pensons que, en dehors de la destruction des bâtiments administratifs, leurs destructions des installations culturelles a été leur entreprise la plus significative.

Pour eux ainsi les Algériens, malgré leurs dons et leur volonté farouche, ne pourront les égaler de sitôt ; et si une multitude d'écoles et de lycées et les facultés d'Alger ont été détruites, et les hommes qui les animaient assassinés, les médersas, qui sont des lycées proprement musulmans et la Bibliothèque municipale d'Alger ont connu le même sort. Cette Bibliothèque municipale avait peut-être moins de six cent mille volumes, mais elle était la véritable Bibliothèque nationale de l'Algérie de toujours, recelant en particulier des trésors de la culture arabo-islamique parmi lesquels des manuscrits sans prix pour toute civilisation.

Nous avons toujours dit que la solidarité ne se conçoit qu'active, qu'elle est un geste et non un vœu, comme l'ont notamment prouvé toutes les formes de résistance à cette guerre. Comme le prouve aujourd'hui la Commission de Solidarité du P.S.U. re-



(Keystone)

### Et l'art musulman ?

cueillant argent et médicaments et dirigeant médecins et auxiliaires vers la population algérienne des villes. Pour nous, étudiants, cette action de solidarité active est déjà sollicitée au titre de la coopération culturelle.

Il faut en effet entreprendre immédiatement l'alphabetisation de tout le peuple algérien et mener à son terme la scolarisation des enfants et des adolescents, ainsi que des militants qui ont entrepris la leur dans les prisons et les camps comme dans les maquis.

Combien d'entre nous sont prêts à ces tâches ? Surtout parmi ceux qui sont en train de terminer leurs études. Et combien parmi ceux-là comprennent déjà la difficulté et l'ampleur des tâches ? Il faut d'abord que l'élan qui nous porte à cette solidarité soit confirmé par les réalités à affronter en Algérie et non par la persistance d'un élan romantique.

Ce n'est pas la plus catastrophique des situations scolaires françaises que l'on rencontrera, même si une bonne partie des écoles qui ne remplissaient qu'un cinquième des be-

soins est détruite, et si des cours pour enfants et pour adultes seront à organiser dans chaque village, à reprendre dans les lycées.

Il faudra participer, selon les buts de la Révolution algérienne et les méthodes qu'elle propose, à la constitution d'une infrastructure scolaire-culturelle nouvelle pour laquelle à la rentrée nous coordonnerons les besoins algériens et les propositions qui viendront de nos camarades et sympathisants.

D'ici là, fort peu de temps après le 1<sup>er</sup> juillet, l'Algérie aura déjà besoin de nous, aussi bien pour participer à des camps de travail où nous retrouverons la fraternité de nos bancs de fac avec ceux qui font l'Algérie de demain, que pour encadrer les enfants dans les colonies de vacances pendant lesquelles un effort sera également fait pour qu'ils puissent commencer normalement la prochaine année scolaire. La chose est certaine, mais les événements actuels empêchent l'établissement du calendrier précis de ces vacances algériennes. Ecrivez-nous.

Pierre Viaud.

Près de Melun, du 9 au 15 septembre :

## Syndicalisme étudiant et transition vers le socialisme

Programme complet du stage de formation des étudiants du P.S.U.

9 septembre. — *Matin* : Présentation des stagiaires, débat sur la situation générale de la jeunesse. *Après-midi* : Débat. — Le rôle que doit jouer la jeunesse dans le P.S.U. — Les problèmes posés par le double engagement politique et syndical pour les militants du Parti, ce débat aura lieu aussi bien avec des personnalités du P.S.U. qu'avec des personnalités invitées.

10 septembre. — *Matin* : rétrospective concrète du travail de l'U.N.E.F., y compris les problèmes internationaux. — *Après-midi* : Ce qu'est le travail d'une Association générale d'étudiants, A.G.E. de l'U.N.E.F. et les problèmes qui se posent en permanence à elle (1<sup>er</sup> groupe de travail).

11 septembre. — *Matin* : L'U.N.E.F. et la jeunesse. — *Après-midi* : L'U.N.E.F. et les autres syndicats, avec la

participation de représentants des divers syndicats nationaux.

12 septembre. — *Matin* : Syndicalisme et Front Socialiste. *Après-midi*, libre.

13 septembre. — *Matin* : Syndicalisme et planification. — *Après-midi* : La Réforme de l'Enseignement et sa démocratisation du point de vue de son insertion dans l'économie nationale : contenu et structures.

14 septembre. — *Matin* : Démocratisation de l'Education nationale ; les problèmes de gestion. C.N.O. et œuvres sociales en général. Mutuelle M.N.E.F. (2<sup>e</sup> groupe de travail).

15 septembre. — *Matin seul*, mais discussion se prolongeant l'après-midi pour ceux qui pourront rester : Reprise du débat politique sur le double engagement, avec les personnalités présentes le 1<sup>er</sup> jour et tentative de conclusion pratique.

### Note pratique

Un équilibre a été établi entre les séances d'exposés théoriques, qui sont suivis de discussions, et les séances des groupes de travail. Ceux-ci seront animés par un responsable qui se sera attaché à l'étude du problème posé. Mais les documents de base seront fournis pour chaque problème et les stagiaires qui s'inscriront assez tôt pourront les recevoir avant le stage. De même nous pensons pouvoir communiquer le plan des exposés qui seront faits.

### Inscriptions

Le nombre des places est limité à 40. Adressez-vous donc rapidement à votre section étudiante ou au S.N.E. ; le prix du stage est de 12.000 francs (120 NF) répartis par tiers entre le stagiaire, sa fédération et le national (40 NF).

Secrétariat National Etudiant du P.S.U., 8, rue Henner, Paris (9<sup>e</sup>).

Toulouse

A PROPOS D'INSCRIPTION...

Dans le quartier du Pont-des-De-moiselles, une magnifique inscription : « Vive la révolution algérienne » avait été peinte sur un mur de soutènement de la ligne de chemin de fer.

Deux jours après, les employés municipaux l'ont consciencieusement fait disparaître (direction du S.F.I.O. Bazerque).

Qu'attendent-ils pour montrer autant de zèle sur les graffitis de l'O.A.S. et des étudiants nationalistes ?

Les camarades du P.S.U. commentent à en avoir assez d'une telle attitude et ils se demandent pourquoi les salariés d'une mairie S.F.I.O. s'acharnent autant sur les affiches et les inscriptions antifascistes, surtout quand elles sont accompagnées du sigle P.S.U. ?

De deux choses l'une :  
— ou bien les « municipaux » sont en majorité des sympathisants O.A.S. sans que le maire le sache,  
— ou bien c'est la conséquence logique de l'adhésion à un parti qui compte Lacoste et Lejeune parmi les siens...

Rencontre internationale de la jeunesse en Yougoslavie

Qu'y fera-t-on ? Le programme de la rencontre comprend quatre parties :

1) Conférences exposés sur des thèmes sociaux, économiques et politiques. Thèmes déjà proposés : « Les institutions économiques yougoslaves : conseils ouvriers et conseil des producteurs » ; « Le projet de planification démocratique français » ; « Comparaison entre l'organisation de l'enseignement en Yougoslavie et en France » ;

2) Une tribune libre de discussions ;  
3) Une partie culturelle et sportive : Soirées et clubs culturels ; Visites de Venise, Rijeka, Split et des îles de l'Adriatique ; Sports et nautisme (voiliers) ;

4) Visites des réalisations yougoslaves : Yougoplastique, à Split ; Coopératives agricoles et de pêche à Bol.

Qui invite et qui est invité ? C'est le Forum international de la Jeunesse (composé en France de jeunes socialistes, membres ou non du P.S.U.) qui invite. Des jeunes et des étudiants yougoslaves ont assuré de leur participation. Des mouvements socialistes de tous les pays d'Europe ont été invités. En France, tous les jeunes (gars et filles), étudiants, apprentis ou jeunes travailleurs sont invités ainsi que les éducateurs.

Lieux et dates. Du 11 au 26 août 1962, à Bol, dans l'île de Brac (Yougoslavie). Logement dans un centre de vacances de jeunes confortable. Possibilités de quelques chambres individuelles ou pour des couples chez l'habitant.

Coût du séjour. Forfait : 470 NF, tout compris : logement, nourriture, participation aux conférences et toutes activités, voyage aller et retour depuis Paris, séjour à Venise.

Adhésion à l'Association : 7,50 NF.  
Renseignements et inscriptions : Forum international de la Jeunesse, 23, galerie Vivienne, Paris (2<sup>e</sup>), téléphone: CENTRAL 94-52.

Solidarité

“ALGER, ORAN, c'est aussi notre affaire”

La campagne de solidarité avec Alger et Oran, lancée par la Commission nationale de solidarité du P.S.U., a rencontré un très large écho, tant dans le Parti qu'à l'extérieur. S'il n'est pas possible de faire un bilan définitif, les premiers résultats partiels sont très encourageants.

A ce jour, 25.000 NF (soit 2 millions et demi d'anciens francs) ont été collectés. Le ramassage des médicaments organisé par les Sections et Fédérations s'est traduit par l'envoi de centaines et de centaines de kilos de vitamines, d'antibiotiques, de plasma, etc. Nous pouvons estimer avoir envoyé en Algérie plus de 100.000 NF (soit DIX MILLIONS d'anciens francs) de médicaments.

Ces résultats, qui sont loin d'être définitifs, attestent l'importance de l'action entreprise, l'écho qu'elle a rencontré et la valeur que nos militants lui ont attribuée. Une mention toute particulière doit être faite pour la Fédération de Haute-Garonne qui a réalisé un travail considérable tant sur le plan financier que sur le plan matériel.

Le courrier que nous avons reçu montre que l'aspect politique de cette campagne a bien été compris. Nous ne citerons que deux exemples. La première lettre émane d'un Pied-Noir :

« Chers amis... Je vous envoie également mon obole en souhaitant, sans trop y croire, que votre collecte soit très importante. J'entends, surtout, par ce geste, me désolidariser d'une œuvre criminelle accomplie pour notre compte et que nous n'avons pu empêcher ou que nous avons laissé faire.

« J'ai quitté l'Algérie (Constantine) en 1956, sans pouvoir faire comprendre aux gens de mon entourage qu'il ne faut plus faire la guerre et je viens de constater que certains de ces Constantinois rentrés en France récemment n'ont pas encore compris. Si je suis sensible à la pitié, celle-ci ira d'abord aux Arabes que l'on massacre sans raison en oubliant qu'un nombre assez considérable d'entre eux sont morts pour la France... Il serait peut-être bon que cette collecte se fasse avec la plus grande publicité possible et qu'elle soit portée sur la place publique en dehors de la presse... »

La seconde, d'un groupe de l'E.N.S. de Saint-Cloud :

« Cette somme est destinée aux Algériens des Casbahs d'Alger et d'Oran, en réponse à votre appel S.O.S... Elle avait été collectée à la suite du décès accidentel d'un de nos camarades. Et nous avons respecté sa mémoire en accomplissant ce geste en faveur des Algériens car, vivant, il consacrait déjà sa vie à aider ce valeureux peuple. »

Malgré tous les efforts accomplis, la situation reste grave. Dans le bled, elle est dramatique. Des villes comme

Tlemcen et Tebessa sont pratiquement sans médecin et privées des médicaments indispensables.

NOTRE ACTION DOIT CONTINUER. La solidarité avec le peuple algérien doit demeurer une de nos préoccupations essentielles.

Adressez les versements à Louis Houdeville, C.C.P. Paris 15 536 77, 47, rue Hoche, Montreuil (Seine).

Nouvelle section

Une section nouvelle vient d'être créée par la Fédération de Seine-et-Marne à Dammarie-les-Lys.

Pour tous renseignements s'adresser à :

- Claude Hénault, 15, rue du Bas-Moulin,
- ou à :
- Jacques Roynette, 25, rue du Lieutenant-Moisant.

Nord

La section de Roubaix a procédé depuis le début de ce mois à une distribution systématique, par porte à porte chaque soir, d'un tract dénonçant l'action de l'O.A.S. en Algérie, montrant ses dangers, et invitant à un soutien des victimes algériennes « pour montrer que le peuple de France est, lui aussi, pour le respect des accords d'Evian ».

La section a ainsi déjà recueilli de nombreuses cotisations allant de 1 NF à 10 NF.

Cinq sections de la région lilloise ont entrepris la même action.

UN APPEL D'ÉDOUARD DEPREUX

Le Bureau National a décidé de créer une Société Civile Immobilière qui permettra d'acquiescer les locaux dont le Parti a besoin et notamment un Siège national digne de ce nom. Pour cela il faut beaucoup d'argent et le Parti compte sur l'aide financière de ses adhérents et de ses amis sympathisants.

J'insiste sur la nécessité de réaliser cette opération qui sera bénéfique à notre Parti, dans des délais très courts, et je fais un appel pressant à votre dévouement au P.S.U. pour que vous lui apportiez votre aide en prenant une ou plusieurs parts de la Société en formation.

Pour tous renseignements s'adresser à Jacques Bueno, 3, allées Tristan-Bernard, Pantin (Seine). C.C.P. Paris 1752-01.

Vient de paraître :

« FRONT »

- Espagne 62, par Ch. Guerche.
- Leçon d'un échec, inédit de L. Trotsky.
- Cinéma Espagne et Bunuel-Lorca.

Le numéro : 0,50 NF.

FRONT : 8, rue Henner, Paris-9<sup>e</sup>.  
Guy Philippon : C.C.P. Paris 11 911 00.

ARGUMENTS

SOMMAIRE

LA QUESTION POLITIQUE

1. - VERS UNE PSYCHO-SOCIOLOGIE POLITIQUE

La question microsociale (Georges Lapassade, Edgar Morin).  
Décision collective et socialisme (Jean-Claude Filloux).  
Marxisme, anarchisme, psychologie sociale (Robert Pagès).  
Pour une psycho-sociologie politique (Max Pagès).  
Remarques critiques sur la question microsociale (Serge Moscovici, Claude Fauchoux).

2. - REVOLUTION SOCIALE ET REVOLUTION POLITIQUE

De Marx au bolchevisme : partis et conseils (Maximilien Rutel).  
Démocratie classe et parti d'après Max Adler (Yvon Dourdet).  
Le parti, le quotidien (André Frankin).  
Le socialisme politique de Gramsci (Robert Paris).

3. - AUTOUR DU PARTI CENTRALISE

Du club révolutionnaire au parti unique (Daniel Guérin).  
Remarques sur l'histoire du parti bolchevik (Pierre Broué).  
Réflexions sur 1917 (André Stawar).  
Parti communiste français et polycentrisme (François Fejto).

4. - EN QUETE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE

La politique et la vie (K.A. Jelenski).  
La voie du P.S.U. (Romatu Denis).  
Vers la seconde révolution (George Buchanan).  
A la difficile recherche d'une nouvelle politique (Roberto Guiducci).

Rectification sur « La révolution et la guerre d'Espagne (P. Broué).

Rédaction-Administration, 7, rue Bernard-Palissy, Paris-6<sup>e</sup>. LIT.30-68  
C.C.P. Arguments-Éditions de Minuit, 160-43, Paris.

Abonnements (4 numéros) : 10 NF ; étranger : 15 NF ; soutien : 30 NF

Directeur-gérant : Edgar Morin.

Rédacteur en chef : Kostas Axelos.

Rédaction : Roland Barthes, Jean Duvanaud, François Fejto, Pierre Fougereyrolas.

Secrétaire de rédaction : Réa Axelos.

Ce numéro double : 5 NF

VOUS POUVEZ AIDER LE P.S.U.

à trouver les locaux qui lui sont indispensables

Pour permettre à ses organismes de travailler dans de bonnes conditions  
Pour développer ses moyens d'organisation

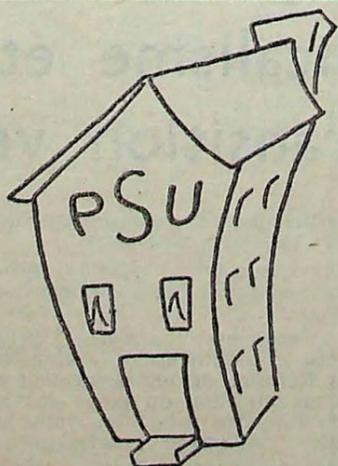
PARTICIPEZ A L'OPERATION “LA MAISON DU P.S.U.”

(Découpez et adressez ce bulletin au P.S.U., 8, rue Henner, PARIS-9<sup>e</sup>)

Veuillez me faire savoir comment je peux participer à l'opération « LA MAISON DU P.S.U. »

Nom .....

Adresse .....



Les Temps Modernes

revue mensuelle

30, rue de l'Université — PARIS (7<sup>e</sup>)

Directeur Jean-Paul SARTRE

N° 193 — Juin 1962

- Albert-Paul Lentin ..... Pied-Noir
- P.M.S. Blackett ..... Les conditions réelles du désar-
- Paul Baran, Eric Hobsbawm.. « Un manifeste non communiste »
- Otto Hahn ..... Portrait d'Antonin Artaud (fin)

\* Ci-joint mandat-poste de ..... Un an Six mois  
\* Ci-joint chèque de .....  
\* Je vous envoie par courrier de ce jour : \* mandat-carte de ..... France ..... 38 NF 20 NF  
\* chèque postal de ..... Etranger ..... 41 NF 22 NF  
Port recommandé ..... 7,20 NF 3,60 NF

Rayer les mentions inutiles.

TARIF ETRANGER EN DEVICES

Livres sterling	Un an	6 mois
Dollars	3	1/13
Francs belges	8,40	4,5
Francs suisses	420	230
Lires	37	20
	5 200	2 800

# La citadelle d'Allah

par Felice Bellotti

**F**ELICE BELLOTTI, grand reporter, n'est pas un homme de gauche. S'il justifie en les idéalisant le féodalisme, le théocratisme, l'esclavagisme, le patriarcat, la polygamie, et même, avec quelques réserves, l'implacable code de justice séoudite (puisque des femmes adultères « veulent » être lapidées selon la loi!), il condamne ce qui trouble cette société « harmonieuse »; selon lui: « le flot corrompé de la mentalité européenne ».

Cette affection pour la vie et les mœurs « simples » d'un peuple guerrier et religieux, jointe à la considération dont ses compatriotes, ces ouvriers italiens qui ont monté les prodigieuses installations pétrolières de l'Aramco, ont été payés (brimés, congédiés ou mis au ghetto — sans plus de façon que les « hommes de couleur » — par leurs patrons américains), conduit l'auteur à un réquisitoire en règle.

Ce bref récit (1) révèle à lui seul le vrai caractère de l'association des pétroliers et de la théocratie des Séoud.

« En 1953 et 1956, deux grèves presque totales du personnel séoudite se produisirent. La première fois, la surprise fut énorme; la seconde, la répression, conduite par Abdul Aziz Ibn Djilouï, fut dramatique. De tous les chefs grévistes — vrais ou présumés — qui furent arrêtés, aucun n'a reparu.

Non, personne n'a été décapité en place publique, personne n'a été bastonné; les prisons souterraines d'Ibn Djilouï étouffent toute plainte. Tous sont morts sans faire d'histoire! « Et la direction de l'Aramco n'a pas remué le doigt. Pourtant, il ne lui en aurait pas beaucoup coûté, à la société milliardaire, d'augmenter les salaires de ses employés séoudites, aujourd'hui encore de vingt fois inférieurs à ceux des Américains... »

Tout le système néo-colonial est là. Le budget de l'Arabie séoudite dépend entièrement des royalties de l'Aramco, soit la moitié du rendement annuel (750 millions de dollars). Le fifty-fifty suffit à corrompre la caste féodale dont le gaspillage est à la dimension des vices et de l'inconscience sociale.

En échange elle se fait le gendarme impitoyable de ses misérables nationaux surexploités. Les Ponce Pilate yankees, ignobles tartufes, se lavent les mains de ces « affaires intérieures ».

Certes, il existe en Arabie séoudite des progressistes qui rêvent de réformer la société, et d'abord de réduire le pillage américain de la richesse nationale. Mais, sur le plan de la « légalité » internationale, ce sont les pillards qui ont le « droit » de leur côté. Le Tribunal international de La Haye a confirmé les privilèges du trust pétrolier.

Ce n'est pas des brigands impérialistes que les progressistes recevront une aide. Dans ce pays « indépendant » comme dans les colonies encore sous le joug officiel et direct, il n'y a d'avenir que dans une lutte qui arme et organise ces travailleurs passés en quelques années de la vie pastorale à la conscience syndicale, et que les « progressistes » laissent pour l'instant jeter aux oubliettes avec la bénédiction des « anticolonialistes » américains.

L'Arabie séoudite appartient au « bloc » neutraliste. Ce n'est pas le seul bastion néo-colonial qui s'y trouve représenté par ses gouvernants, valets de l'impérialisme, mécontents de leurs gages. Cela éclaire la faiblesse actuelle de ce regroupement diplomatique.

(1) Del Duca.

Michel Lequenne.

## PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin — ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

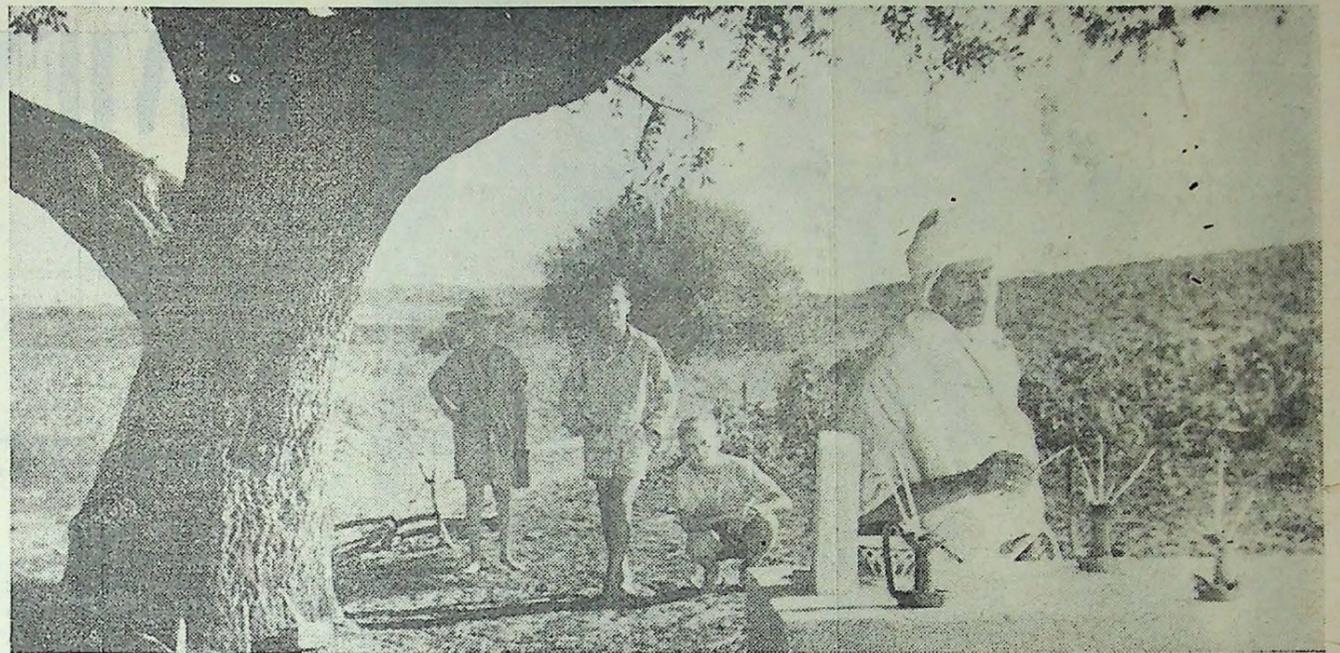
Semaine du 20 au 26 juin

CLEO DE 5 A 7

Film d'Agnès Varda

# Les oliviers de la justice

de James Blue et Jean Pelegrin



**U**NE publicité scandaleuse a été faite autour du film de James Blue. Un critique a pu écrire très sérieusement: « Ce film témoigne de la grandeur de la France en Algérie ». Loin d'être un film sur les Algériens, Les Oliviers de la Justice, par son sujet, son idéologie conservatrice et réactionnaire, sa mise en scène truquée en « cinéma-vérité », se présente comme le manuel du parfait petit colon.

L'action du fil se déroule pratiquement en 24 heures (un colon agraire est sur le point de mourir: son fils arrive à Alger pour assister à son agonie), mais une succession de retours en arrière nous retrace la vie et l'œuvre de ce propriétaire terrien — un parmi les 20.000 qui se partagent la plus grande partie du territoire algérien. Ce tableau exalte l'« abnégation », la « compréhension », la « fermeté » de cet individu que l'on nous présente comme prototype du pied-noir. Quelque indulgence à l'égard du mysticisme envahissant d'un Arabe compense la dureté à laquelle il a recours pour en dresser un autre.

### Un dosage équilibré

Ce dosage est savamment équilibré par le cinéaste qui, par une dichotomie primaire, nous montre tantôt les Algériens, tantôt les Européens. Mais on comprend tout de suite ce qui intéresse le cinéaste.

Dès l'instant où il y a choix, il y a engagement. Si l'objectivité d'un Chris Marker va dans le sens d'un engagement révolutionnaire (Cuba Si), celle de James Blue va malheureusement dans le sens de la réconciliation des communautés et de la « fraternisation »; on sait aujourd'hui ce que le mot fraternisation peut recouvrir: la volonté pour la plupart des pieds-noirs de sauver quelques meubles.

### La vie d'un colon...

Il n'y a pas de choix innocent, de vision du monde innocente. Toute image sous-entend un jugement. Le tort de James Blue est d'avoir choisi de montrer la vie d'un colon plutôt que celle d'un Algérien, d'avoir montré (sic) les forces d'oppression plutôt que celles de la Révolution. Roland Barthes soulignait naguère ce vice de méthode à propos du film de Kazan Sur les quais. « Il y a beaucoup plus à attendre de la révolte des victimes que de la caricature de leurs bourreaux. » Sur les quais était une approbation de l'arbitraire patronal parce que le personnage incarné par Brando n'était pas idéologiquement représentatif des grévistes. Sa volonté de rentrer dans l'ordre cautionnait le pouvoir capitaliste aux dépens du syndicat des dockers.

S'il est scandaleux dans Les Oliviers de la Justice de voir des Algériens travailler dans une vigne de plusieurs milliers d'hectares (les Algé-

riens ont-ils besoin de vin, ils n'ont même pas de pain?), il est plus scandaleux encore que James Blue ne mentionne pas qu'ils sont sept millions de fellahs qui, dès 1954, ont pris les armes pour reconquérir leurs terres expropriées. En aucun endroit du film, l'on ne sent la « positivité » du peuple algérien, positivité non seulement dans l'action militante mais aussi dans l'humiliation, l'esclavage qui depuis cent trente ans témoignent de l'oppression d'un peuple par un

autre et témoignent par là de la justesse de la Révolution algérienne.

Sur cette situation hégélienne, James Blue greffe avec inconscience (ou hypocrisie?) le Pardon et la Compréhension du maître. C'est, une fois de plus, épouser le point de vue du colonialisme alors que la France entre davantage dans un système de dettes plutôt que de coopération économique.

Pierre Uytterhoeven.

Vient de paraître!...

## LE NOUVEL ATLAS MONDIAL 1962

Pour 13 NF seulement p. mois (12 versements)

Recevez immédiatement franco de port à domicile le « Nouvel Atlas Mondial », nouvelle édition 1962 complète à ce jour. Le Monde entier sous tous ses aspects: Géographie - Economie - Divisions politiques - Climats - Géologie - Religions

Plus de 500 cartes en 10 à 14 couleurs et plus de 500 photographies. Nouveau format 21 X 28, pratique et maniable. Reliure somptueuse en plastique cuir rouge avec fers spéciaux or.

Répertoire géant de plus de 100.000 noms. Avantage appréciable: Le « Nouvel Atlas Mondial 1962 » ne vieillira jamais. Pour la première fois, un système de reliure mobile permet et vous garantit une mise à jour permanente.

Chaque carte est interchangeable. En cas de modifications, il vous suffira de remplacer la carte caduque par la nouvelle corrigée et livrée automatiquement par nos soins.

Pour vous et vos enfants, l'« Atlas Mondial » sera toujours le reflet fidèle de l'Univers.

### BULLETIN-REPOSE à adresser à Service Littéraire 71, rue des Saints-Pères, PARIS (6°)

Veillez m'adresser immédiatement franco de port à domicile le « Nouvel Atlas Mondial 1962 » complet et à jour en un volume que je réglerai après livraison:

- 13 NF par mois (12 versements) ou
- 139,50 NF au comptant TTC (un ou trois versements sans frais) (1).

Nom et prénoms (en capitales) .....

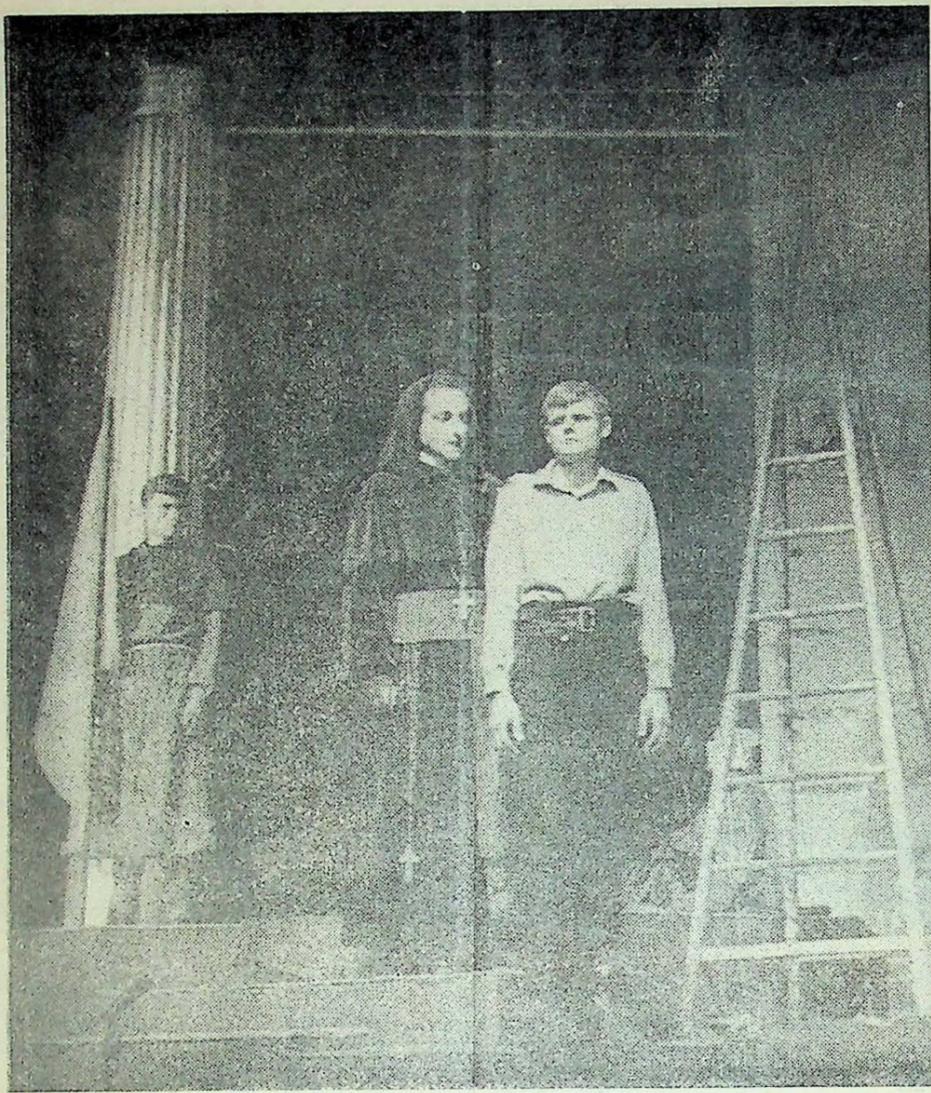
Profession .....

Adresse .....

N° de C.C.P. ou bancaire .....

Signature: .....

(1) Rayer la mention inutile.



(Elie Kagan.)

**L**e théâtre français est essentiellement jugé par les journalistes spécialisés des quotidiens bourgeois (libéraux ou non), leurs lecteurs composant la majeure partie desdits théâtres. Il n'y a pas là matière à s'insurger n'était le fait que ces tâcherons du fauteuil d'orchestre, parce qu'ils se réfèrent à un système de valeurs particulier, tendent à orienter toute la production théâtrale.

On dira que l'art étant l'art écrire ici ou là ne signifie rien. Voire. Ce sont les critiques qui ont édifié la gloire de Roussin ou d'Anouilh, celle de Jean de Létra. La réputation de Vilar, de Planchon, de Dasté, s'est établie sans eux, contre eux dans certains cas. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'ils les ont reconnus comme membres de cette famille du théâtre dont ils se veulent les vestales (1) et qu'ils décrivent à grand renfort d'adjectifs : bon goût, finesse, esprit, audace.

## Briser le cercle

**T**OUTES les expériences théâtrales ambitieuses de dépasser le cadre du pur divertissement ont dû, pour s'établir, briser ce cercle vicieux : plaire à la critique pour remplir la salle. Vilar ignora la première et visa essentiellement le public en atteignant tous les groupements. Il le fit en insistant sur la question du répertoire. Son théâtre était — demeure — un instrument pour la diffusion de la culture. D'autres recherchaient la jonction avec l'histoire en train de s'élaborer et voulaient restituer une fonction sociale à la scène. Piscator alla le plus loin dans cette voie.

Aujourd'hui, de jeunes animateurs qui s'interrogent encore sur les méthodes ou l'aboutissement, reprennent ces ébauches. Le théâtre de la commune, à Aubervilliers, qui présente sous la direction artistique de Gabriel Garan « L'Etoile devient rouge », de Sean O'Casey, dans le cadre du 2<sup>e</sup> festival d'art dramatique, par exemple.

## Amateurs et professionnels

**L**A tentative d'Aubervilliers est née l'année dernière avec les représentations de « La tragédie optimiste » de Vichnievski. Une petite troupe jouait dans un gymnase planté au sein d'une commune ouvrière à municipalité communiste une pièce où l'action essentielle est située durant la révolution d'octobre. Affaire intérieure pouvait-on songer. Ceux qui allèrent à Aubervilliers affirmèrent qu'il y avait autre chose, une mise en scène, un dispositif séduisants certes. Mais aussi un public, ouvrier. Bien sûr la critique ignore le gymnase.

Cette année le festival d'Aubervilliers s'est étoffé. Devenu théâtre de la commune, il assemble deux catégories d'acteurs associés pour la circonstance : des amateurs et des professionnels. Les amateurs viennent de la troupe locale Firmon-Gémier (l'ancêtre du théâtre populaire, né à Aubervilliers) : ils sont, dans le « civil », instituteurs, ouvriers.

Les professionnels, nous les avons vus déjà sur d'autres scènes, Jean

## Festival d'Aubervilliers :

# “L'ETOILE DEVIENT ROUGE”

de Sean O'CASEY

Bolo, Yvonne Clech, Etienne Bierry, Jean Mauvais. L'année dernière, le noyau actif comprenait une dizaine de personnes. Cette année il en atteint environ 150, dont une bonne partie s'est métamorphosée en colleurs d'affiches, distributeurs de tracts. Tout cela pour « L'Etoile devient rouge ».

## Encore O'Casey

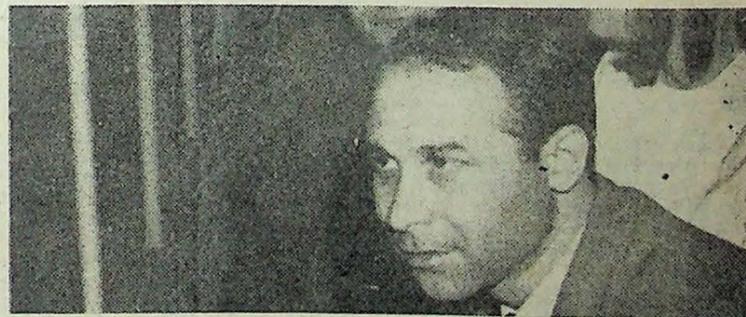
**O**'CASEY tend à être la révélation des dernières années : nous avons vu « Roses rouges pour moi », « La charrue et les étoiles », « Junon et le paon », avec chaque fois pour cadre l'Irlande, ses combats révolutionnaires trahis ou réprimés.

Cette fois l'œuvre, écrite en 1940, atteint une autre dimension et exalte la solidarité prolétarienne ; le thème central, le meurtre d'un militant syndical, tué par les serviteurs de l'ordre bourgeois, est un appel à la lutte et pour celle-ci les masses ne peuvent compter que sur elles-mêmes. « Fermez le poing et dressez-le, dressez-le à la fête de vos bourreaux » lance Michael avant de mourir.

Comme dans ses autres œuvres, la poésie lyrique d'O'Casey s'exhale largement, et l'acuité de sa vision donne une force incomparable au texte. Parce qu'il a vécu intensément les situations qu'il décrit ou qu'au moins il a vécu des événements comparables, sa peinture est toujours fidèle.

Cela ne signifie nullement qu'un auteur doive, pour les exprimer, ressentir tous les sentiments ou multiplier les expériences. Mais lorsqu'il s'agit d'évoquer sans manichéisme les luttes ouvrières, l'expérience individuelle évite les clichés de convention.

Comme quelques autres jeunes metteurs en scène, Gabriel Garan, séduit par les arguments du théâtre épique, a fait éclater le cadre tranquille de la scène à l'italienne. Une double scène permet des jeux de foule. Des projections fixes, des séquences filmées prolongent ou éclairent l'action. Décors et costumes tendent vers un réalisme synthétique — le contraire du naturalisme, en même temps qu'une réalité plus typique,



Gabriel GARRAN

(Elie Kagan.)

donc plus significative — c'est-à-dire qu'on ne trouve pas à Aubervilliers de « vrais » meubles, de vraies maisons comme dans ces théâtres où l'accumulation de détails « vrais » aboutit à la plus totale irréalité. Non. A Aubervilliers, on suggère, on évoque, et pour l'essentiel, la pièce, l'œuvre est là.

Répertoire public désormais, les « révolutions » esthétiques s'assortissent de ces préalables et compléments. Il reste deux jours encore pour assister au 2<sup>e</sup> festival d'Aubervilliers (dernières représentations les 22 et 23 juin, au Gymnase d'Aubervilliers, Rens.: FLA 18-30), ébauche du 3<sup>e</sup>, bien sûr et amorce du théâtre fixe, cette fois, que René Allio projette pour Aubervilliers.

Emile COPFERMANN.

1) Ainsi ont-elles refusé l'entrée au Piccolo Teatro de Milan. Les feux conjugués de MM. Gautier et Poirot-Delpach réunis ont descendu en flammes « Notre Milan », ce mélodrame disaient-ils. Curieux mélodrame ou curieux critiques : où ont-ils pris qu'une héroïne de mélo finit par se prostituer parce que cela lui semble la seule possibilité de vivre... dignement. « El nost Milan » était précisément l'opposé du mélodrame. Aux lecteurs intéressés, suggérons la lecture révélatrice d'autres appréciations justes et judicieuses. Celle des articles de MM. Kemp, J.-J. Gautier, Henri Magnan concernant, lors de sa première venue, les représentations du Berliner Ensemble. Quelconques. Brecht ne devint « génial » que quelques années après.